

**Les régicides dans l'histoire et dans le présent : étude  
médico-psychologique / par Emmanuel Régis.**

**Contributors**

Régis, E. 1855-1918.  
Royal College of Physicians of Edinburgh

**Publication/Creation**

Lyon : A. Storck, 1890.

**Persistent URL**

<https://wellcomecollection.org/works/b8guknch>

**Provider**

Royal College of Physicians Edinburgh

**License and attribution**

This material has been provided by This material has been provided by the Royal College of Physicians of Edinburgh. The original may be consulted at the Royal College of Physicians of Edinburgh. where the originals may be consulted.

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.

**wellcome  
collection**

Wellcome Collection  
183 Euston Road  
London NW1 2BE UK  
T +44 (0)20 7611 8722  
E [library@wellcomecollection.org](mailto:library@wellcomecollection.org)  
<https://wellcomecollection.org>

# LES RÉGICIDES

DANS L'HISTOIRE ET DANS LE PRÉSENT



Digitized by the Internet Archive  
in 2015

<https://archive.org/details/b21927637>

BIBLIOTHÈQUE DE CRIMINOLOGIE

---

# LES RÉGICIDES

DANS L'HISTOIRE ET DANS LE PRÉSENT

---

ETUDE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE

PAR

le D<sup>r</sup> Emmanuel RÉGIS

Ancien chef de Clinique des maladies mentales à la Faculté de Paris  
Médecin de la Maison de Santé de Castel d'Andorte (Bordeaux)  
Lauréat de la Société médico-psychologique et de la Faculté de Médecine de Paris  
Membre correspondant de la Société de médecine légale de France

*Avec vingt portraits de Régicides*



LYON

A. STORCK, ÉDITEUR

78, rue de l'Hôtel-de-Ville

PARIS

G. MASSON, ÉDITEUR

120, boulevard St-Germain

1890

R52610

*A M. le professeur LACASSAGNE*

AU DISTINGUÉ MÉDECIN LÉGISTE

AU VAILLANT PROPAGATEUR DE L'ANTHROPOLOGIE CRIMINELLE EN FRANCE

Je dédie ce modeste ouvrage en témoignage de ma  
respectueuse sympathie

E. RÉGIS

1<sup>er</sup> février 1890.



# LES RÉGICIDES

DANS L'HISTOIRE ET DANS LE PRÉSENT <sup>(1)</sup>

---

L'Anthropologie criminelle et la Psychiâtrie ont, comme on le sait, des points de contact nombreux et il n'est peut-être pas de questions plus intéressantes que celles qui touchent à la fois à ces deux branches de la science, leur servant de trait d'union et les éclairant pour ainsi dire l'une par l'autre.

L'étude des Régicides est de ce nombre, car elle peut être envisagée, soit au point de vue des données anthropologiques de la nouvelle école, soit au point de vue de la clinique proprement dite.

Anthropologiquement, cette étude a été entreprise ou tout au moins ébauchée par l'avocat Laschi qui, au premier Congrès de Rome, en 1885, lui a consacré quelques pages de son intéressant rapport sur le Délit politique.

Cliniquement, elle n'a pas été abordée et c'est à peine s'il en est fait mention d'une façon tout à fait incidente dans quelques auteurs, comme Brierre de Boismont et M. Cullerre.

J'ai donc essayé de la poursuivre sur le terrain médico-

(1) Le mot *régicide* est employé ici, faute d'un terme plus exact pour désigner les fanatiques qui, en dehors de toute secte et de toute conjuration, ont assassiné ou tenté d'assassiner un monarque ou un puissant du jour.



psychologique, et après trois ans de recherches qu'ont bien voulu me faciliter d'obligeants confrères et amis, français et étrangers, j'ai pu réunir un grand nombre de documents relatifs à plus de quatre-vingts fanatiques célèbres, passés ou présents. (1) Il y avait là matière à un volume de biographies détachées, plein de détails historiques curieux, mais sans portée scientifique bien évidente ; j'ai mieux aimé ne retenir que les faits d'ordre exclusivement médical, et en déduire quelques considérations d'ensemble sur l'état mental des régicides, pouvant intéresser à la fois la médecine légale et la nosologie.

M. Laschi, dans son mémoire, a divisé les régicides en trois catégories : 1° les *régicides fous*, dont l'excitation au délit réside le plus souvent dans des hallucinations que des scrupules religieux ou un fanatisme sectaire éveillent dans l'esprit malade (Ex. : Jean Châtel, dont notre collègue fait à tort l'agresseur d'Henri III, Jacques Clément, Ravailiac, Poltrot, Damiens); 2° les *régicides mattoïdes*, poussés au délire par une vanité sans bornes, par le désir de faire parler d'eux, de conquérir la célébrité (Ex. : Guiteau et Passanante); 3° les *régicides par passion*, exempts de toute espèce d'anormalité psychique, mus par un sentiment élevé d'indépendance, un noble altruisme, l'exaspération causée par des désastres nationaux, les exemples glorieux cités par l'histoire, souvent aussi le pressentiment de franchises que l'humanité n'attend que de l'avenir (Ex. : Charlotte Corday, Véra Sassoulitch, Solowief).

Cette division bien que rationnelle en apparence, est trop

(1) Les renseignements contenus dans cette étude ont été puisés aux sources les plus sûres et les plus autorisées. C'est pour moi un véritable devoir de remercier ici ceux qui m'ont le plus aidé dans ce laborieux travail de réunion de documents, d'observations et de portraits : les docteurs Lacassagne, Motet, Deny, Rouillard, Hack Tuke, Virgilio ; MM. Ch. Mortet, Bouvy, Bouchot, bibliothécaires de l'Université.

exclusivement psychologique pour être tout à fait exacte et c'est ici comme ailleurs, la clinique seule qui offre le véritable terrain d'appui. En envisageant les régicides sous cet aspect, soit à l'aide des documents de l'histoire soit par l'observation d'aujourd'hui, on s'aperçoit que des individualités multiples et parfaitement distinctes sont confondues sous ce nom.

#### DIVISION DES RÉGICIDES

Et d'abord, il convient de séparer nettement les *vrais* des *faux* régicides.

Les vrais régicides sont ceux chez lesquels l'attentat contre une personnalité marquante a été la conséquence directe et forcée d'un état d'esprit particulier. Les faux régicides sont ceux au contraire chez lesquels l'attentat, plus apparent d'ailleurs que réel, a été purement et simplement le fait du hasard, sans connexion immédiate avec le fond des idées, délirantes ou non délirantes.

Dans la première catégorie nous trouvons : *Poltrot*, blessant à mort le duc de Guise, pour ôter de ce monde un ennemi juré du Saint-Evangile et gagner ainsi le paradis; *Balthazard Gérard*, tuant Guillaume de Nassau pour être un athlète généreux de l'église romaine et devenir bienheureux et martyr; *Ravaillac*, assassinant Henri IV pour l'empêcher de faire la guerre au pape et de transporter le Saint-Siège à Paris; *Damiens*, égratignant Louis XV de son canif pour l'avertir de remettre toutes choses en place et de rétablir la tranquillité dans ses Etats; *Henri l'Admiral* et *Charlotte Corday*, frappant Collot d'Herbois et Marat pour sauver la République; *Aimée Cécile Renault*, essayant d'atteindre

Robespierre pour provoquer le retour du roi par le sacrifice de sa vie; *de Paris l'Ainé*, poignardant Lepelletier Saint-Fargeau pour venger la mort de Louis XVI; *Fred. Staaps*, projetant de tuer Napoléon I<sup>er</sup> pour obéir à une inspiration



**Fig. 1**

ANKARSTROM OU ANCKARSTROEM (Jean - Jacques)

Gentilhomme Suédois, né en 1760, exécuté en 1792

*Régicide conjuré*

Assassinat de Gustave III de Suède, le 16 mars 1792 (coup de pistolet)

D'après le portrait original envoyé de Suède au Cercle Social (*Bibliot. Nation. Collect. des Estampes*)

divine et rendre la paix au monde; *Karl Sand*, donnant la mort à Kotzebue par dévouement politique et religieux; *Louvel*, assassinant le duc de Berry avec l'idée de délivrer successivement la France de tous les Bourbons, ses pires ennemis;

*Alibaud*, tirant sur Louis-Philippe pour faire cesser un règne de sang; l'*Abbé Verger*, immolant l'archevêque de Paris pour protester contre le dogme de l'Immaculée Conception; *Orsini* tentant de faire disparaître Napoléon III, l'ami du pape et l'adversaire de l'Italie; *Hædel* et *Nobiling*, déchargeant leur arme sur l'empereur Guillaume, dans l'intérêt de l'Allemagne et du socialisme; *Guiteau*, tuant le président Garfield, « par suite d'une nécessité politique et par pression divine »; *Passanante*, se précipitant, une bannière socialiste à la main, sur le roi Humbert, qu'il veut mettre à mort pour fonder la République universelle; *Hillairaud*, attentant à la vie de Bazaine pour accomplir un serment solennel et venger, par ordre de Dieu, sa patrie; *Aubertin*, tirant sur J. Ferry pour supprimer le mauvais génie de la France; *Gasnier*, voulant tuer une personne attachée à l'ambassade d'Allemagne pour faire éclater une guerre qui doit aboutir, grâce à lui, à la reprise du commerce, etc., etc.

Dans la seconde catégorie, je puis citer *Mariotti* et *Perrin*, tirant l'un et l'autre un coup de pistolet sur la voiture des chefs du gouvernement, non pour les tuer puisque l'un visait à terre et que l'autre n'avait chargé son arme qu'à poudre, mais pour attirer l'attention sur eux et arriver ainsi à se faire rendre justice de griefs plus ou moins imaginaires.

Les premiers voulaient détruire un personnage important et tout chez eux convergeait vers cette idée; les autres, en se dressant en face d'hommes en vue à qui ils ne voulaient en réalité aucun mal, poursuivaient uniquement des revendications personnelles. Chez les premiers le régicide était le *but*, il était le *moyen* chez les seconds.

On le voit, les individus de la première catégorie méritent seuls le nom de régicides, et seuls, par conséquent, ils doivent

nous occuper ici. Quant aux autres, ce sont en général des aliénés ordinaires, des persécutés raisonnants pour la plupart, appartenant à la catégorie de ces insensés qui tuent le premier venu dans la rue ou font un esclandre dans les Chambres parlementaires pour passer au grand jour des Assises et y plaider un procès que personne jusque là n'a voulu entendre.

#### LES FAUX RÉGICIDES

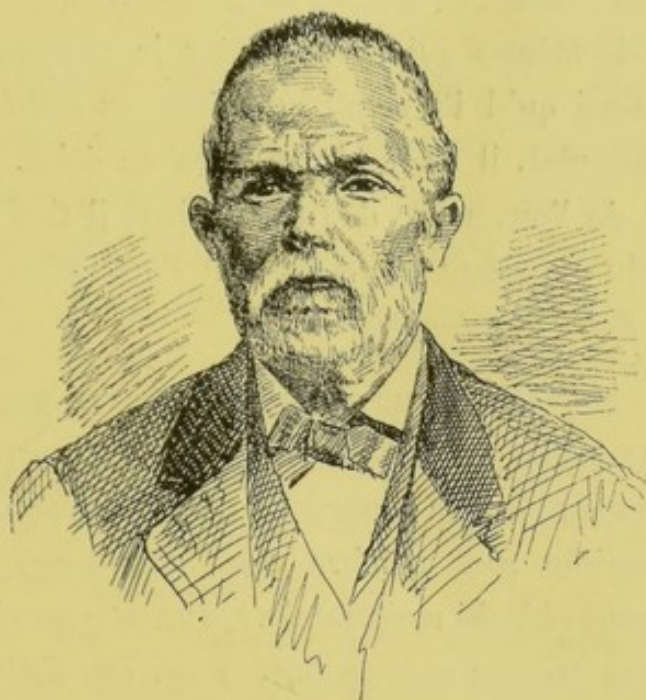
Pour donner une idée aussi exacte que possible de ces aliénés et marquer par un exemple frappant la différence qui les sépare des vrais régicides, je résumerai en quelques lignes l'histoire de l'un d'eux, Mariotti, d'après les détails de l'observation qu'a bien voulu me communiquer le D<sup>r</sup> Deny, de Bicêtre.

Mariotti est un homme âgé actuellement de soixante-trois ans, qui a exercé tous les métiers et qui, en dernier lieu, occupait un emploi à Panama. Pendant un séjour d'un mois qu'il fit à l'hôpital, pour cause de fièvres, sa fille mourut, et cette mort devint le point de départ de ses conceptions délirantes. Il s'imagina qu'on avait habilement grisé sa fille, puis qu'on l'avait conduite, *habillée en homme*, chez le payeur, et que là, on l'avait assassinée.

A dater de ce moment, il n'eut plus qu'un but, obtenir la punition du meurtrier de sa fille et la réparation du dommage que lui avait causé sa perte.

Toutes ses démarches restant vaines, il en conclut que les actionnaires du Canal, M. de Lesseps en tête, s'entendaient pour faire le silence *autour de son affaire*, et c'est ainsi qu'un beau jour, las d'être éconduit et de ne pas recevoir de réponse, il alla se poster sur le passage du Ministre des affaires étrangères et tira un coup de pistolet sur sa voiture.

Arrêté aussitôt, il nia formellement avoir eu l'intention de tuer le Ministre. Rien ne lui aurait été plus facile, dit-il, puisque la voiture allait au pas : il n'a pas même visé la voiture et a tiré à terre. *Son seul but était de forcer le gouvernement à le traduire devant les tribunaux pour obtenir justice.*



**Fig. 2**

MARIOTTI (Pierre), employé au Canal de Panama

Né à Nessa (Corse) en 1826 — Entré à Bicêtre le 24 décembre 1885

*Faux Régicides* (délire raisonnant de persécution)

Simulation d'attentat contre M. de Freycinet en décembre 1885 (coup de revolver)

(Photographie due à l'obligeance du docteur Deny)

Quant à Perrin, son histoire est à peu de chose près identique.

Comme Mariotti, il aurait été traité, il y a quelques années, pour des fièvres des colonies, compliquées de troubles cérébraux.

Comme lui aussi, il était en conflit avec son administration dont il croyait avoir à se plaindre, et qui, en réalité, avait dû lui infliger des punitions sévères, à la suite de faits assez graves.

Ayant adressé en vain ses réclamations au Président de la République, au Ministre de la Marine et des Colonies, au Président du Conseil, et fatigué de ne recevoir aucune réponse « de ceux-là mêmes qui osaient fêter le Centenaire! quelle ironie! » ainsi qu'il l'écrivait lui-même au *Petit Journal* la veille de l'attentat, il se résolut à faire un éclat. C'est ainsi que le jour de l'ouverture de l'Exposition, il tira à blanc sur la voiture du président *pour attirer l'attention et arriver ainsi à se faire rendre justice.*

C'est, on le voit, par un même mécanisme psychologique, que se produisent successivement chez ces individus : les idées de persécution; la poursuite de griefs imaginaires par des réclamations sans nombre aux plus hautes autorités; l'entraînement réfléchi mais fatal vers un acte criminel destiné, suivant leurs propres expressions, à *attirer l'attention sur eux et à leur faire rendre justice* (1).

Tel est le faux régicide sur lequel nous ne reviendrons plus désormais.

(1) Je ne puis m'empêcher de rappeler ici, en m'en étonnant, la différence de traitement appliqué à Mariotti et à Perrin. Le premier, jugé irresponsable, a été interné à Bicêtre, section des aliénés, d'où il est passé il y a quelque temps à la section des vieillards. Quant à Perrin, il a été condamné à quatre mois de prison. Pourquoi? Est-ce parce qu'il paraissait moins atteint au point de vue mental? Les nuances de degrés sont bien difficiles à saisir dans ces questions. En tout cas, à sa sortie de prison, le mois dernier, son premier acte n'a guère été l'acte d'un homme raisonnable. Il a écrit à M<sup>me</sup> Carnot pour l'informer qu'il lui rendra incessamment le montant des secours envoyés par elle à M<sup>me</sup> Perrin, et que celle-ci a eu le tort d'accepter.

## LES FOUS RÉGICIDES

Nous voilà maintenant en face des vrais régicides. Toutefois, ici encore, une distinction importante est nécessaire au préalable.

Parmi les individus qui assassinent un grand personnage, il en est en effet qui sont absolument fous et qui agissent en fous.

Telle, par exemple, *Margaret Nicholson*, atteinte de mégalomanie et frappant le roi George III, en 1786, parce que la couronne était sienne et que, si son droit ne lui était pas rendu, l'Angleterre devait être noyée dans le sang pendant cent générations. Telle encore *Charlotte Carlemigellia* ou *Aspasie Migelli* traitée comme folle à la Salpêtrière et sortie non guérie, qui, le 1<sup>er</sup> prairial an III, poussée uniquement par son délire, blesse le député Féraud d'un coup de sabre, l'achève avec le talon de sa galoche et tente de faire subir le même sort aux députés Camboulas et Boissy d'Anglas.

Telle aussi *Anne Neil* qui, devenue folle par la perte d'une propriété, qu'elle attribuait au président Johnson, avait voulu le tuer pour se venger. Tel enfin *Roderick Maclean* tirant (le 2 mars 1882) un coup de pistolet sur la reine Victoria, parce que le peuple anglais était son ennemi, qu'il ne cessait de porter du bleu pour l'ennuyer et qu'on lui refusait une lettre d'admission pour la maison de santé.

Voilà bien il est vrai, des régicides, mais de simples *régicides d'occasion*, plus fous au fond que régicides. C'est pourquoi on peut trouver parmi eux tous les types d'aliénés, depuis le pur vésanique jusqu'à des épileptiques agissant sous l'influence de leurs hallucinations ou de leurs impulsions inconscientes.



Quelle que soit d'ailleurs la forme de leur folie, elle ne s'écarte pas de l'aspect ordinaire, et n'a rien qui puisse la distinguer. Ce sont des délirants quelconques, chez lesquels l'acte morbide s'est accidentellement dirigé contre un monarque ou un puissant du jour, mais qui ont obéi aux mêmes mobiles d'action que leurs congénères. A part le fait de leur attentat, qui les rend subitement célèbres, ils n'offrent pas, en tant que malades, d'intérêt spécial.

Tout autre est la dernière catégorie de régicides, qui constitue une classe vraiment à part et mérite une étude particulière. Les individus dont elle se compose sont les purs régicides, les *régicides-nés* ou de tempérament, pour continuer à me servir des expressions de l'anthropologie criminelle, et les analogies qui les rapprochent sont telles qu'il n'existe aucune différence marquée, dans la façon d'être et d'agir, entre ceux d'aujourd'hui et ceux d'autrefois. En les analysant de près, on s'aperçoit qu'ils appartiennent pour ainsi dire à la même famille, et, suivant le mot si juste de Morel, que ce sont réellement des frères pathologiques.

C'est leur étude que je voudrais présenter ici, dans une esquisse rapide, en m'attachant surtout au côté clinique et médico-légal.

---

# LES RÉGICIDES TYPES

---

## § 1

### CARACTÈRES GÉNÉRAUX

*Constitution.* — La première chose qui frappe, chez les régicides, c'est qu'ils ne sont ni absolument sains d'esprit, ni absolument aliénés. Quoique placés à des degrés un peu différents dans l'échelle pathologique, ils font tous partie de la zone frontière ou mitoyenne. Autrefois, on les eût considérés comme des fous lucides ou raisonnants, aujourd'hui on les appellerait des *désharmoniques* ou des *dégénérés*. Ils ont en effet pour la plupart des tares héréditaires, des malformations intellectuelles et somatiques, un trouble des diverses sensibilités — le plus souvent sensibilité morale en excès à côté d'anesthésie et d'analgésie marquées — des tendances impulsives à caractères obsédants, et, par dessus tout, un défaut d'équilibre qui, avec des apparences intellectuelles plus ou moins brillantes, en fait en réalité des anormaux, incapables de résister aux sollicitations qui les atteignent.

Il serait trop long d'énumérer ici tous les faits qui établissent que la plupart des régicides sont des héréditaires dégénérés,

issus de familles morbides, porteurs de stigmates manifestes et d'une intelligence mal pondérée. Je me borne à indiquer que l'excentricité, le suicide et l'épilepsie sont les antécédents que l'on rencontre le plus fréquemment dans leur parenté, directe ou collatérale. Quant à eux, ils présentent de la façon la plus nette les caractères essentiels de la constitution dégénérative. Physiquement, ils ont été peu étudiés, et à l'exception de Passanante, aucun n'a été soumis, corporellement, à une observation scientifique rigoureuse. Toutefois, les détails contenus dans les observations médicales récentes ou les documents historiques, en partie confirmés par l'examen de leurs portraits, nous les représentent pour la plupart comme des individus de taille élevée, vigoureux, d'un visage parfois sympathique et agréable (Ch. Corday, Fréd. Staaps, Sand, Alibaud, Nobiling, Hillairaud, etc.), mais où se retrouvent le plus souvent quelques-unes de ces déficiences congénitales telles que malformations du crâne, anomalies de l'oreille, strabisme, etc., qui sans importance pour le public, ont pour le médecin une signification des plus précises. Au point de vue intellectuel et moral, la nature des régicides est plus facile à déterminer, car les indications abondent à cet égard. On y voit qu'à l'exemple des déséquilibrés, ils ne sont pas, à proprement parler, dénués d'intelligence et de sens moral; mais qu'à côté de facultés et de sentiments intégralement développés, parfois même poussés à l'excès, ils offrent des lacunes plus ou moins profondes : en sorte qu'ils peuvent passer pour des esprits distingués ou des esprits faibles, suivant la façon dont on les envisage ou ceux de leurs actes qu'on essaie d'interpréter.

En général, et c'est encore là une des caractéristiques en même temps qu'une des conséquences habituelles de la désharmonie mentale, ils font preuve dans l'ensemble de leur conduite,

d'une instabilité véritablement malade. Incapables de se plier aux exigences d'une profession régulière et suivie, toujours mécontents, toujours en lutte avec leur entourage, toujours en quête de l'inconnu, ils font mille métiers divers sans se fixer jamais, recommençant sans cesse une vie inutile et sans but déterminé.



Fig. 3.

Jacques CLÉMENT, moine jacobin  
 Né à Sorbonne (diocèse de Sens) en 1567, tué le 4<sup>er</sup> août 1589  
*Régicide type* (mysticisme religieux)  
 Assassinat de Henri III, le 4<sup>er</sup> août 1589 (coup de couteau)  
 Gravure de Massard d'après un dessin de la Bibliothèque de Blois

*Antécédents.* — Mais tout ne se borne pas là chez les régicides. Beaucoup ont eu, en outre, une enfance malade et délicate. Chez quelques-uns même, on retrouve dans le passé des antécé-

dents névrosiques ou psychopathiques des mieux caractérisés. Je cite quelques exemples : JACQUES CLÉMENT était un niais ignorant, grossier, libertin, d'une dévotion exagérée et sujet, comme nous le verrons tout à l'heure, à de véritables hallucinations. JEAN CHATEL était un esprit mélancolique, adonné dès l'enfance à un vice infâme, à la fois mystique, érotique et impulsif. RAVAILLAC, de taille assez haute, puissant et gros de membres, les yeux tors, ayant le poil de la couleur de roux noir, était un sombre *mélancholique*, tourmenté comme Clément par des hallucinations. Voici en quels termes le juge l'historien Matthieu, son contemporain. « Il se jetta au monastère des Feuillans et en sortit pour la foiblesse et la débilité du cerveau. Ceux qui le logeaient m'ont depuis dit qu'il se renversa tout à fait et que le mot de huguenot changeoit sa folie en fureur. L'esprit demeura estonné, branlant et bigot, susceptible de toutes impressions. Depuis il retourna en son pays où il fut prisonnier un an durant pour homicide. Il s'estoit fait méchant au palais, il fut fou au cloistre, il devint désespéré en prison, en laquelle il eust des visions et des resveries. » (Matthieu : *Hist. de la mort déplorable de Henri IV* : in *Archiv. curieuses de l'histoire de France*, t. XV.) DAMIENS était d'un caractère sombre, ardent, audacieux, tellement, dit Voltaire, que son humeur avait toujours ressemblé à la démence. Son tempérament sanguin et mélancolique à la fois le poussait à des colères subites, effrayantes. Quelquefois le sang affluant à son cerveau le jetait dans des accès de frénésie et il recourait alors à d'abondantes saignées pour rendre le calme à ses sens et retrouver l'usage de sa raison. La veille même de l'attentat, il avait demandé un médecin qui le saignât, et il exprima dans ses interrogatoires la conviction que si on lui avait retiré quelques palettes de sang, il ne fût point devenu

régicide. LA SAHLA, imitateur de Staaps et comme lui acharné contre la vie de Napoléon I<sup>er</sup>, avait été sujet dès son enfance à



Fig. 4.

RAVALLAC (François)

Domestique, clerc, solliciteur de procès, frère convers, maître d'école  
né à Touvres, près Angoulême, en 1578, exécuté le 27 mai 1610

*Régicide type (mysticisme religieux)*

Assassinat de Henri IV, le 14 mai 1610 (coups de couteau)

par un contemporain (*Fac-simile d'une pièce des plus rares de la collection d'Estampes historiques*)

des attaques convulsives et l'histoire dit que soumis à des moyens violents, il n'avait triomphé du mal qu'au prix de

troubles cérébraux. On sait du reste qu'emprisonné deux fois et deux fois libéré après ses tentatives de régicide, il finit par se



Fig. 5

DAMIENS ( Robert - François )

[Domestique

Né à Tieulloy, près Arras, en 1715 ; exécuté le 28 mars 1757

*Régicide type (mysticisme politique)*

Attentat contre Louis XV, le 5 Janvier 1757 (coup de canif)

Vieille gravure sans indication d'origine

jeter dans la Seine d'où on le transporta, le 5 août 1815 à l'hôpital de la Charité, atteint d'une « *fièvre ataxique lente*

*nerveuse* » qui l'emporta au bout de quelques jours. (*Témoignages historiques ou 15 ans de haute police sous ce nom*, par M. Desmarets, Paris 1833). KARL SAND avait eu des crises

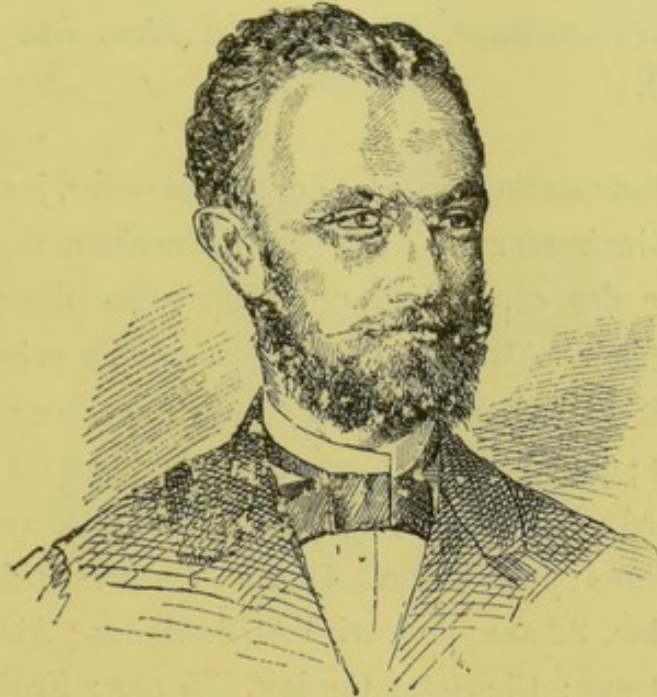


Fig. 6.

NOBILING (Charles-Edouard), docteur de l'Université Allemande  
Né à Kollno (province de Posen) le 10 avril 1848, mort à l'hôpital de Berlin  
le 40 septembre 1878

*Régicide type* (mysticisme politique)

Attentat contre l'Empereur Guillaume le 2 Juin 1878 (coups de fusil)

mélancoliques et manifesté à plusieurs reprises des idées de suicide comme ALIBAUD. NOBILING, VERGER, AUBERTIN, fils de suicidés, étaient eux-mêmes des excentriques, connus pour leur exaltation. HILLAIRAUD, d'une origine plus morbide encore, est reconnu atteint par les médecins qui l'examinèrent après sa tentative d'assassinat sur Bazaine, d'insuffisance



aortique avec atrophie du bras gauche. Comme La Sahla il avait eu des convulsions dans l'enfance et, dans le cours de la vie, diverses attaques convulsives occupant le membre parétique, envahissant la moitié gauche du corps, se généralisant, mais sans perte de connaissance, c'est-à-dire, en un mot, d'épilepsie jacksonnienne. (Escuder, *La Medicina practica*, 29 mai 1889.)

*Age.* — Pour en finir avec les faits de cet ordre, je citerai une particularité intéressante. La précocité des accidents est, comme on sait, une des caractéristiques principales des psychoses chez les dégénérés. Or, à de rares exceptions près, tous les régicides célèbres étaient à peine âgés de 30 ans au moment de leur attentat; quelques-uns même n'avaient que 20 ans. Balthazar Gérard avait 26 ans; Jacques Clément, 22 ans; Pierre Barrière, 27 ans; Jean Châtel, 18 ans; Charles Ridicoux, 28 ans; Ravailac, 32 ans; de Paris l'Ainé, 29 ans; Aimée-Cécile Renault, 20 ans; Charlotte Corday, 25 ans; Fred. Staaps, 18 ans et demi; La Sabla, 18 ans; Karl Sand, 25 ans; Louvel, 37 ans; Alibaud, 26 ans; Meunier, 22 ans; l'abbé Verger, 30 ans; John Wilkes Booth, 27 ans; Max Hoedel, 21 ans; Nobiling, 30 ans; Passanante, 29 ans; Guiteau, 40 ans; Hillairaud, 35 ans; Caporali, 31 ans; Klaiber, 31 ans.

Cette énumération, qu'il serait facile de poursuivre, est significative; elle prouve que les sollicitations psychiques qui conduisent au régicide se rencontrent particulièrement chez les jeunes gens, comme toutes les manifestations spéciales aux dégénérés. Au reste, cette extrême jeunesse des régicides, en dehors même de la signification médicale qu'elle comporte, n'avait pas échappé à d'autres observateurs, ainsi qu'on peut s'en convaincre par la citation suivante de Desmarets. « Per-

suadée sans doute que l'enthousiasme et l'abnégation personnelle sont, pour ainsi parler, des maladies de la première jeunesse, la police de l'Empire, bien que scrutant scrupuleusement



Fig. 7

AUBERTIN (Nicolas - Alphonse)

Industriel, inventeur

Né le 26 Juillet 1835 à Bombas (Moselle) interné à Bicêtre en 1888

*Régicide mixte* (délire raisonnant de persécution - mysticisme politique)

Tentative d'assassinat sur Jules Ferry, en Décembre 1887 (coups de revolver)

Photographie due à l'obligeance du docteur Deny

tous les individus venant de l'étranger exerçait en outre une surveillance spéciale sur ceux qui n'étaient âgés que de 18 à 20 ans. »

J'insiste donc sur ce fait capital que les régicides vrais appartiennent pour la plupart à la classe des dégénérés, je veux

dire par là, non des faibles d'esprit, mais des désharmoniques ou déséquilibrés, et que ce sont par conséquent non pas des fous mais des demi-fous, chez lesquels la raison et la folie constituent un amalgame plus ou moins complexe qu'il est le plus souvent difficile d'apprécier sous son vrai jour. C'est ce qui va nous donner la clef des principaux caractères morbides qu'ils présentent, en même temps que nous faire comprendre la diversité de jugement dont ils ont été et dont ils sont encore l'objet, tant de la part du public que de la part des médecins eux-mêmes.

## § II

### TEMPÉRAMENT D'ESPRIT

*Mysticisme héréditaire.* — Ce qui domine chez les régicides au point de vue mental c'est le *mysticisme*, et par mysticisme j'entends non pas uniquement une exagération des sentiments religieux, mais une tendance pour ainsi dire instinctive à s'exalter les choses de la religion ou de la politique, à en nourrir un esprit déjà malade, pour aboutir, en fin de compte, à des conceptions et à des déterminations véritablement pathologiques.

Cette tendance se manifeste souvent chez eux dès le bas-âge, et ce qu'il y a de plus curieux, elle leur est habituellement transmise par hérédité. Le père de Charlotte Corday, qui tout jeune avait fait de Plutarque, de Raynal et de J.-J. Rousseau ses lectures favorites, avait lui-même, quoique gentillâtre, embrassé avec ardeur les idées de la Révolution et publié, dès 1790, une

brochure contre le droit d'aînesse. La mère de Staaps, profondément imbue des mystères de la religion, ne parlait à son fils que par sentences tirées de la Bible. Tandis que son père lui écrivait à l'annonce de son dessein : « Reviens auprès de moi ; ton esprit est malade ; je pénètre le fond de ton âme et le trouble de tes idées ; j'appliquerai le baume sur les plaies ; reviens trop cher et malheureux enfant ; ne réserve pas un tel affront aux vieux jours de ton père et de ta mère », celle-ci lui disait de son côté : « Dieu n'a pas voulu qu'Abraham consommât son sacrifice ; il s'est contenté de sa soumission et de sa volonté : ta résolution suffira de même à Dieu ». La mère de Karl Sand, pendant son enfance qui fut malade, l'éleva dans les principes d'une religion austère et on n'ignore pas que, se destinant aux fonctions de pasteur, il avait poussé très loin ses études théologiques. Exalté dès le jeune âge par un patriotisme ardent doublé d'une véritable exaltation mystique, il ne songeait qu'à l'affranchissement de son pays par l'aide de Dieu, et déjà à l'âge de 14 ans, il s'était enfui du gymnase de Hof, ne pouvant pas, dit-il, se trouver dans la même ville que Napoléon sans essayer de le tuer, et ne se sentant pas encore la main assez ferme pour cela. Booth avait reçu de son père qui lui-même s'appelait du nom significatif de Junius Brutus, les noms de John Wilkes, en mémoire de l'homme politique anglais qui sous le règne de Georges III, avait donné prétexte à ce cri de ralliement : Wilkes et liberté!... La vie tout entière de Junius Brutus Booth, véritable aliéné bien qu'acteur de génie, n'avait été, du reste, qu'une longue suite d'excentricités, d'impulsions et d'actes de folie. Entre autres choses, il était mystique. Sa croyance au caractère sacré de la vie des animaux était telle qu'il ne pouvait supporter de les voir tuer ou maltraiter sous aucun prétexte et qu'il ne mangeait jamais de viande, interdisant même à sa

famille d'en manger. Il était très versé dans la connaissance des diverses religions, faisant grand cas du Coran dont il avait annoté des passages, lisait le Talmud en hébreu et discutait gravement sur les mystères avec des prêtres catholiques. Il ne manquait jamais d'incliner la tête en passant devant un temple, fréquentait les églises de tous les cultes, participait avec ferveur à toutes les cérémonies, observait scrupuleusement toutes les pratiques de dévotion et passait des heures entières en prière. « Ses dernières paroles prononcées à l'oreille du maître d'hôtel du bateau, son seul assistant à l'heure de la mort, furent : « Prie ! Prie ! Prie ! » Ainsi s'envola de terre cet esprit troublé, mais aimant, sincère et humain. » (A. O. Kellog : Junius Brutus Booth, *American Journal of insanity*, April 1868 (1). Orsini, conspirateur de profession, était fils d'un insurgé qui fut tué dans une révolte. Le père de Nobiling qui avait fait donner à son fils une éducation orthodoxe et piétiste, était lui aussi un exalté en religion qui se suicida, comme Nobiling tenta de le faire après avoir tiré sur l'empereur d'Allemagne. Passanante, on le sait, avait été jusqu'ici déclaré indemne de toute tare héréditaire. Or, dans une étude qu'il vient de publier, le D<sup>r</sup> Virgilio, d'Aversa, met au jour l'existence de cette tare, absolument manifeste. Parmi les indications qu'il donne, je relève les suivantes, comme confirmant particulièrement cette tendance innée au mysticisme, dans les familles de régicides : 1° la sœur aînée de Passanante, qui est semi-imbécile, a un fils dégénéré, albinos, atteint de trémulation et d'un

(1) Briere de Boismont a commis une erreur des plus regrettables en analysant dans les Annales médico-psychologiques le travail du D<sup>r</sup> Kellog sur Junius Brutus Booth. Il a cru qu'il s'agissait du meurtrier de Lincoln et a attribué par conséquent à celui-ci tout ce que l'auteur américain disait de son père. On voit d'ici la confusion. Cette erreur qui fait de Junius Brutus Booth un régicide au lieu et place de son fils John Wilkes, a été reproduite depuis, sur la foi de Briere de Boismont, par d'autres auteurs.

*fanatisme ascétique extraordinaire* ; 2° sa sœur cadette a une habitude bizarre : chaque soir, son service de domestique fini, elle s'enferme hermétiquement dans sa chambre et pendant très longtemps ne fait que *chanter le rosaire et prier à haute*

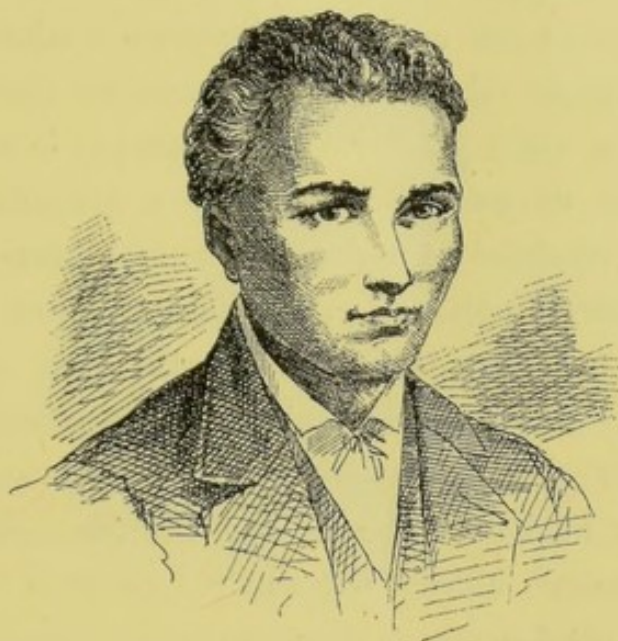


Fig. 8.

PASSANANTE (Jean), cuisinier

Né à Salvia (Potenza) en 1849, emprisonné à Portoferraio en 1879

*Régicide type* (mysticisme politique)

Attentat contre le roi Humbert le 17 novembre 1879 (coup de couteau)

D'après le portrait donné par Lombroso

*voix* ; 3° son frère aîné Giuseppe est entré en mars 1887 au Manicôme d'Aversa, atteint de *délire systématisé religieux*. « Obsédé par l'élaboration du principe de la foi et la réforme de la morale religieuse, il est devenu fou ascétique, prêchant et prophète. » On voit l'analogie entre le délinquant

et l'aliéné : ce sont deux frères en mysticisme. Comme le dit fort bien le D<sup>r</sup> Virgilio, « l'un dans la sphère religieuse, l'autre dans la sphère politique, représentant un phénomène identique. » (Prof. Gaspare Virgilio : *Passanante e la natura morbosa del delitto*, Roma 1888.) Quant à Guiteau, son exemple est encore plus frappant. Son grand père paternel, médecin très considéré, avait des opinions religieuses exaltées. Son père était un fanatique religieux qui consacra les trente dernières années de sa vie à prêcher l'amour libre et le socialisme. Il passait pour un excéntrique. « Il y a dix-huit ans, il eut occasion de conduire un malade à l'hôpital central des aliénés à Jacksonville (Illinois) et il y resta plusieurs jours. Il prétendait avoir personnellement des relations directes avec la divinité et voulait essayer de guérir les malades par la simple imposition des mains. D'après cela et d'après l'ensemble de sa conduite, le docteur Mac-Farland, directeur de l'Asile, le considéra à cette époque comme un aliéné. Il mourut à l'âge de soixante-dix ans, après plusieurs mois d'une maladie accompagnée d'émaciation et de délire. Le frère unique de Guiteau, en témoignant devant la Cour, fit une déclaration fanatique sur l'antagonisme de Satan et de Jésus-Christ et sur l'intervention de ces deux influences contraires dans tous les faits qui constituent l'existence de l'homme. Il termina en disant : « Telles étaient les opinions théologiques de mon père ; ce sont celles de mon frère, ce sont les miennes. » (D<sup>r</sup> Folsom. Procès de Guiteau. *Boston medical and surgical Journal*. Février 1882).

*Emportements mystiques.* — Héritaire ou personnel, ce mysticisme se traduit dès l'abord, chez les récidés, par une violence de passion inaccoutumée qui les porte à embrasser avec fureur une idée de dogme ou de parti, au point qu'ils étonnent

leur entourage et même leurs corréligionnaires, comme Jacques Clément, Ravailac et Guiteau l'ont fait dans leurs couvents. Lorsqu'il est question de leurs théories, ils ne souffrent ni tempérament ni contradiction et s'emportent au moindre mot. Jacques Clément était tellement exalté contre les hérétiques que ce mot



Fig. 9

GUITEAU ( Charles )

Phalanstérien, journaliste, agent d'affaires

Né aux Etats-Unis le 8 septembre 1841, exécuté en 1882

*Régicide type* (mysticisme religieux et politique)

Assassinat du Président Garfield le 2 juillet 1881 (coup de revolver)

seul le rendait furieux, d'où le surnom de *Capitaine Clément* qui lui avait été donné. « Ravailac estoit si fort eschauffé en ces matières, dit Mezeray, qu'il ne pouvait entendre prononcer le nom de huguenot sans entrer en colère. » La seule vue d'un uniforme français mettait la Sahla hors de lui, et l'entraînait dans les rues de Dresde et de Leipsick, à provoquer nos soldats



par les injures les plus grossières. « Mes camarades s'en étonnaient, disait-il à M. Desmarets, attendu qu'ils n'ignorent pas combien ma nature est craintive, et j'avouerai que d'ordinaire je tremble à la vue d'une épée nue; mais sur ce point, j'étais un lion. »

### § III

#### ÉTAT MENTAL

*Délire mystique.*— Voilà donc la véritable nature des régicides. Ce sont des mal-équilibrés, intelligents pour la plupart, mais d'une volonté faible et d'une instabilité malade, qui mènent l'existence la plus décousue et la plus incohérente jusqu'au jour où leur tempérament mystique leur fait épouser avec ardeur la querelle politique ou religieuse que l'occasion fait surgir. Alors ils s'exaltent et ils en arrivent par une initiation plus ou moins longue à transformer des idées de parti en idées véritablement délirantes. C'est pourquoi le délire des régicides est un délire essentiellement mystique, soit religieux, soit à la fois religieux et politique, soit enfin, mais dans des cas plus rares, exclusivement politique, suivant leur caractère et le milieu ambiant.

Dans sa forme habituelle, ce délire se traduit par la croyance à une *mission à remplir*, mission inspirée de Dieu le plus souvent, et devant être couronnée par le martyre. D'autres conceptions morbides s'y peuvent joindre, comme chez Jean Châtel, où l'on trouve en même temps des idées de culpabilité, de sacrilège et de damnation, ou comme chez Aubertin, qui, fusionnant ses griefs personnels avec ceux de l'Etat, dresse une liste commune d'ennemis qu'il voue à sa justice sommaire

et qu'il tire au sort dans son chapeau. Mais l'idée mère chez les régicides, la seule qui existe lorsqu'on n'en trouve qu'une, c'est l'idée de mission glorieuse à accomplir. Que le sujet soit plus ou moins atteint, qu'il s'approche de l'état normal, comme Charlotte Corday, ou de la folie, comme Jacques Clément et Ravillac, partout et toujours c'est le même mobile d'action que l'on retrouve, à peu près avec les mêmes caractères. Poltro



**Fig. 10**

BALTHAZAR GÉRARD

Soldat

Né à Vuillafans (Franche-Comté) en 1558, exécuté le 14 juillet 1584

*Régicide type (mysticisme religieux)*

Assassinat de Guillaume de Nassau, le 10 juillet 1584 (coup de pistolet)

*D'après une légende manuscrite (Bibliot. Nat. - Collect. des Estampes)*

tue le duc de Guise pour ôter de ce monde un ennemi juré du Saint-Evangile : « pour lequel acte il aurait paradis et s'en irait avec les bienheureux, s'il mourait pour une cause aussi juste ». Balthazar Gérard se dit athlète généreux de l'Eglise romaine; son meurtre lui a acquis le ciel d'où il priera Dieu pour tous. Pierre Barrière avait voulu faire une action méritoire devant

Dieu et, sachant que deux prêtres étaient partis de Lyon pour semblable entreprise, les avait devancés pour en avoir l'honneur, sachant que son âme s'envolerait au ciel portée par les anges. Jean Châtel, craignant d'être damné pour ses fautes, avait résolu de tuer le roi pour faire un acte utile à Dieu et à la religion : « car ayant opinion d'estre oublié de Dieu et estant assuré d'estre damné, il aimait mieux que ce fust in *quatuor* que in *octo* ». Charles Ridicoux, dit d'Avènes, déclare que, pensant faire un sacrifice agréable à Dieu, il ne souhaitait rien tant que de trouver les moyens et l'occasion de mourir lui-même en ôtant la vie à celui qui avait usurpé contre les lois et la justice le nom de roi dans le royaume. Ravailiac tue Henri IV parce qu'il compte mourir martyr s'il immole celui qu'il considère comme l'ennemi juré de l'Eglise. Aimée Cécile Renault se croit appelée à donner sa vie pour le retour du roi. Charlotte Corday, qui est déiste, aspire à mourir en romaine, en sauvant la République : « Ceux qui me regretteront, dit-elle, se réjouiront de me voir dans les Champs-Élysées avec les Brutus et quelques anciens, car les modernes ne me tentent pas; ils sont si vils! il est peu de vrais patriotes qui sachent mourir pour leur pays; ils sont presque tous égoïstes ». Staaps se croyait choisi de Dieu pour délivrer l'Allemagne et mourir pour elle. La pensée du sacrifice le domine comme une loi fatale qu'on ne doit pas discuter. « Je sais, disait-il, que je subirai des tortures et je suis préparé d'avance, mais la mort y mettra un terme et me vaudra, au sein de Dieu, une récompense proportionnée à mon sacrifice. » La Sahla, ne songeant qu'à sa sainte entreprise, s'offrait aux illuminés comme l'instrument de la justice divine. « Henri IV, disait-il, a été manqué dix-sept fois et n'a succombé qu'à la dix-huitième tentative. Bonaparte n'a été manqué que trois ou quatre fois, et peut-être ne réussira-

t-on qu'à la cinquantième, parce qu'il a une police plus forte.  
Eh bien ! Je suis une de ces combinaisons qui doivent manquer ;



Fig. 11

Aimée - Cécile RENAULT

Née à Paris en 1774, exécutée le 29 Prairial an II (17 juin 1794)

*Régicide type* (mysticisme politique)

Projet d'assassinat contre Robespierre le 5 Prairial an II  
(armée de deux couteaux)

D'après Bonnerille (*Biblioth. Nat. - Collect. des Estampes*)

mais ma mort avance d'un degré la chance fatale pour notre ennemi. Je suis maladif, faible, je ne dois pas vivre longtemps ; je puis attacher mon nom à ce grand fait d'histoire en sacrifiant un petit nombre d'années malheureuses ». Karl Sand se

comparait à Jésus-Christ en donnant son sang pour sa patrie. Guiteau était tellement convaincu qu'il avait agi sous l'influence d'une inspiration céleste, qu'il attribuait son acte à Dieu, et posait le problème en ces termes : « Toute la question est de savoir qui a tiré le coup? Est-ce la divinité? Est-ce moi? » (Folsom loc. cit.). Hillairaud, enfin, avait l'intime conviction d'être désigné par la justice divine. « C'est, dit Escuder, un don Quichotte français, sentant en sa conscience le mandat impératif de Dieu qui lui commande de venger sa patrie; aussi jure-t-il devant la statue de la Justice d'accomplir sa mission sacrée (1) ».

D'une façon générale, le mysticisme des régicides ne constitue pas une véritable entité pathologique à base fictive et imaginaire et à trame plus ou moins complexe, aboutissant par étapes à la transformation de la personnalité, ainsi que cela a lieu dans la folie religieuse proprement dite. Comme chez beaucoup de désharmoniques délirants, il s'agit chez eux d'idées presque toujours logiques et vraisemblables, souvent même d'idées généreuses, puisées telles quelles dans le milieu ambiant, et qui ne deviennent réellement morbides que par leur action dominatrice et leurs conséquences irrésistibles. Ainsi Ravailac croit qu'Henri IV ne veut pas punir les hérétiques du projet qu'on leur prête d'anéantir les catholiques et que d'autre part, il se prépare à faire la guerre au pape et à transporter le Saint-Siège hors de Rome; en pensant ainsi, il n'invente rien, car ce sont des bruits qui circulent et qui ont trouvé créance parmi le peuple; mais sur cette donnée banale,

(1) Klaiber qui, le 20 novembre 1889 a voulu tuer le prince Guillaume de Wurtemberg, a déclaré que son but avait été de rendre service à son pays et à la religion catholique en donnant au Wurtemberg un monarque catholique et national. En effet, la disparition du prince, neveu du roi Charles, ferait passer la succession à la branche cadette catholique.

il s'exalte jusqu'au délire et conçoit le dessein de faire changer le roi, ou s'il n'est pas écouté, de le tuer. Charlotte Corday a honte pour sa patrie des excès de la Révolution et des monstres qui la noient dans le sang. Cette pensée est légitime et lui est



**Fig. 12**

SAND (Karl-Ludwig)  
Etudiant

Né a Wonsiedel en 1795, exécuté le 20 mai 1820

*Régicide type* (mysticisme politique et religieux)

Assassinat de Kotzebue, le 23 mars 1819 (coup de poignard)

Dessin d'après nature (*Bibliot. Nation. Collect. des Estampes*)

commune avec tous les esprits sages de l'époque; mais emportée par l'ardeur de son enthousiasme, elle veut arrêter à tout prix ce funeste courant, et s'imaginant que la liberté ne peut être sauvée que par la mort de Marat, elle le tue sans hésiter. Karl Sand partage avec les jeunes patriotes de l'Allemagne son

aversion pour Kotzebue, dont les écrits révoltent la fierté de tous; mais son cerveau malade lui fait envisager comme une œuvre pie l'assassinat de cet homme, et il l'accomplit froidement, en inspiré de Dieu. La haine d'Hillairaud pour Bazaine était certes compréhensible pour des Français et on ne peut pas dire que ce fut là une idée délirante; mais ce qui est délirant, c'est que ce malheureux se soit cru désigné par Dieu pour venger son pays, et que, entraîné fatalement à un meurtre, il l'ait exécuté à une époque et dans des conditions où il n'avait plus, pour ainsi dire, sa raison d'être.

*Hallucinations.* — Si le délire des régicides diffère par son organisation et ses caractères de la folie religieuse des vésaniques, il en diffère aussi par ce fait que les *hallucinations* n'y sont pas constantes et que, lorsqu'elles y existent, c'est avec des caractères particuliers.

Elles se traduisent habituellement, en effet, non par des hallucinations multiples dans lesquelles prédominent toujours celles de l'ouïe, comme dans la folie systématisée essentielle, mais par de véritables *visions*, telles qu'on en observe dans le délire hystérique et dans l'extase. Ces visions, contrairement à ce qui a lieu dans la folie, sont *intermittentes*, à retour quelquefois très éloigné; elles se produisent *surtout la nuit*, de préférence pendant le sommeil et parfois semblent se confondre avec le *rêve*.

Voici d'abord, à titre de curiosité historique, le récit de la célèbre hallucination de Brutus à la veille de la bataille de Philippes, tel qu'on le trouve dans Plutarque :

« Brutus se disposait à partir avec toute son armée; une nuit qu'il faisait très obscur, sa tente n'étant éclairée que par une petite lampe, qui ne rendait qu'une lumière très faible, et

toute son armée étant ensevelie dans le silence et le sommeil, il était plongé dans une méditation profonde, roulant dans sa tête mille pensées différentes; tout d'un coup il lui sembla entendre quelqu'un entrer dans sa tente. Il jeta les yeux sur l'ouverture, et vit une figure horrible, un corps étrange et monstrueux qui s'approcha de lui, et se tint debout près de son lit, sans dire une parole.

« Il lui demanda d'une voix ferme : qui es-tu donc ? es-tu un homme ? es-tu quelque dieu ? que viens-tu faire dans ma tente, et que veux-tu ? Le fantôme lui répondit : *Brutus, je suis ton mauvais génie, et tu me verras bientôt dans les plaines de Philippes.* -- Eh bien, repartit Brutus sans se troubler, *nous t'y verrons.* Après quoi, le fantôme ayant disparu, Brutus appela ses domestiques, qui lui dirent qu'ils n'avaient rien entendu ni rien vu.

« Dès que le jour fut venu, il alla trouver Cassius et lui raconta la vision qu'il avait eue. Alors Cassius, qui était partisan des doctrines d'Epicure, lui répondit que les sens étaient trompeurs et que l'imagination créait mille fantômes étranges et hideux. De plus, ajouta-t-il, votre corps exténué et échauffé par le travail, échauffe aussi votre imagination, la subtilise et la pervertit. Il n'est point croyable qu'il y ait des démons ou des génies, et quand il y en aurait il serait ridicule de croire qu'ils prendraient la figure et la voix des hommes. » (Dacier, *Vie des hommes illustres de Plutarque*, Paris, 1731).

Passons maintenant à des faits plus récents et plus authentiques :

Dans son premier interrogatoire, Ravaiillac est mis sur le chapitre de ses hallucinations. « Enquis de quelles visions il parla au dict père d'Aubigny, dit qu'ayant été prisonnier à Angoulesme, pendant qu'il y estoit retenu pour debtes, avoit



eu des visions comme des sentiments de feu, de soulfhre et d'encens, et qu'estant hors de prison le samedi d'après Noël, de nuict ayant fait sa méditation accoustumée, les mains jointes et pieds croiséz dans son lict, avait senti sur sa face couverte et sa bouche d'une chose qu'il ne peut discerner parce que c'estoit à l'heure de minuict, et estant en cet estat, eut volonté de chanter le cantique de David, commençant *Dixit Dominus*, et jusques à la fin du cantique, avec le *Miserere* et le *De Profundis* tout au long, il luy sembla que les chantant, il avait à la bouche une trompette faisant pareil son que les trompettes à la guerre. Le lendemain matin, s'estant levé et fait sa méditation à genoux, recoligé en Dieu à la manière accoustumée, se lève, s'assit en une petite chaise devant le foyer; puis s'estant passé un peigne par la teste, voyant que le jour n'estoit encore venu, apperçoit du feu en un tison, s'achève d'habiller, ferme un morceau de sarment de vigne, lequel ayant allié avec le tison où estoit le feu, mit les deux genoux à terre et se print à souffler; veit incontinent aux deux costez de sa face, à dextre et à senestre, à la lueur du feu qui sortait par le soufflement, des hosties semblables à celles dont l'on a accoustumé faire la communion aux catholiques en l'église de Dieu; et au-dessous de sa face, au droict de sa bouche, voyoit par le costé un rousleau de même grandeur que celluy que lève le prestre à la célébration du service divin à la messe; dont il avoit fait révélation au dit d'Aubigny. (Procès de Ravailiac. *Archives curieuses de l'histoire de France*, t. XV).

« Plusieurs, ayant judicieusement considéré ses façons et ses mouvements, ont cru que les visions qu'il avoit tant en veillant qu'en dormant, les voix intérieures qui le troubloient de jour et de nuit et tant d'autres violentes impulsions estaient marques certaines de l'obsession du diable. Un homme qui a

couché souvent avec luy a dict qu'un esprit l'assailloit et tourmentoit de nuict, et quand on luy demandoit ce que c'estoit, il répondoit : « C'est mon oncle qui demande l'allègement de ses peines ». Il avoit d'ailleurs de grandes dispositions à cela, un superbe et furieux soulèvement d'esprit par dessus tous les autres, une arrogante présomption d'avoir part aux conseils de Dieu, d'entendre le déchiffrement de ses volontés et d'avoir esté choisi pour les exécuter. (Matthieu. *Hist. de la mort déplorable de Henri IV*).

Le même auteur cite aussi le fait suivant qui semble se rapporter plus directement encore à des illusions et à des interprétations délirantes qu'à de véritables hallucinations.

« Tout ce qui avoit esté faict devant les commissaires leu et remarqué, ou ouyt le criminel. Il réserva un traict de sa folie pour le dire sur la sellette. Estant à l'église de Vivone, par delà Poitiers, il eut une vision d'un More en un triangle. Il pria un peintre logé avec lui de lui prester son escritoire pour le mettre par escrit. Le peintre lui en donna une faicte en un triangle et luy monstra le portraict d'un More. Son imagination, esveillée et eschauffée à ces objects, les considère et les prend pour truchemens de ce qu'il n'entendoit. Son esprit, toujours prest et prompt à la haine contre le Roy, se figura que ce More le représentoit, que toute l'eau de la mer ne le pouvait laver et sur cela de grottesques étranges. Voilà ceste révélation qu'il tenoit si secreste et si mystérieuse qu'il ne la dit qu'à la fin (1). »

Le type de l'hallucination des régicides est celle de Jacques Clément. « Une nuit, Jacques Clément étant dans son lit, Dieu lui envoya son ange en vision, lequel avec une grande

(1) Ce fait est rapporté d'une façon erronée par Brierre de Boismont dans son ouvrage sur les Hallucinations.

lumière se présenta à lui et lui montra un glaive nud en lui disant ces mots : « Frère Jacques, je suis messager du Dieu tout-puissant, qui te viens accertener que par toi le tyran de France doit être mis à mort; pense donc à toi comme la couronne du martyr t'est aussi préparée. Cela dit, l'ange disparut » (Palma Cayet).

Les hallucinations de Staaps ont à peu près le même caractère. « Encore cette nuit, écrit-il à son père, Dieu m'est apparu. C'était une figure semblable à la lune. Sa voix m'a dit : « Marche en avant; tu réussiras dans ton entreprise, mais tu y périras » (Desmarets).

On voit combien ces hallucinations diffèrent de celles qu'on est habitué à rencontrer dans les formes classiques de la folie, et il n'est pas douteux qu'elles présentent quelque chose de spécial, tenant à la fois du rêve, de la vision, de l'illusion et du délire. Aussi, tandis que les hallucinations ordinaires des aliénés varient d'un sujet à l'autre, celles des mystiques au contraire, ont chez tous les plus grandes analogies. On a pu en juger par l'exemple de Staaps et de Jacques Clément; on en jugera bien mieux encore par le fait suivant.

J'ai eu occasion d'examiner il y un mois à peine, en qualité d'expert, un dégénéré de l'espèce des régicides, à cette différence près que, chez lui, le mysticisme se présente sous la forme d'idées politiques d'anarchie. Voici comme il décrit les hallucinations auxquelles il est sujet par intervalles : « La nuit, au milieu d'un cercle de lumière un être surnaturel m'est apparu, sous la forme d'un archange Michel, tenant en main une épée flamboyante. Je suis, m'a-t-il dit, le Génie de la Révolution; il faut que tu meures pour tes principes comme Jésus-Christ et Pranzini. Puis le Génie a disparu, laissant après lui comme une traînée harmonieuse qui s'est évanoui peu à peu ».

Que l'on compare cette vision datant d'aujourd'hui, avec celle de Jacques Clément, datant de 1589. Est-il possible, en vérité, de rencontrer deux faits morbides plus entièrement semblables chez deux êtres différents, à trois cents ans de distance, et n'est-ce pas là une preuve de plus de ce que j'avais tout à l'heure, à savoir que les régicides-types, présents ou passés, étaient de véritables frères coulés dans le même moule pathologique ?

*Délire de persécution antérieur.* — L'état mental des régicides se résume donc dans un délire mystique spécial, pouvant s'accompagner d'hallucinations à caractères également particuliers.

Le plus ordinairement, ce délire est primitif, et s'il s'y joint d'autres conceptions morbides, telles par exemple que les idées de persécution, elles ne sont que surajoutées et secondaires. Parfois cependant, il n'en est pas ainsi, et on voit le délire mystique qui fait les régicides survenir chez des individus déjà aliénés. Ici encore, il s'agit de déséquilibrés héréditaires, persécutés raisonnants pour la plupart, qui, par le fait même de l'évolution ou de l'extension de leur délire, deviennent consécutivement mystiques et régicides.

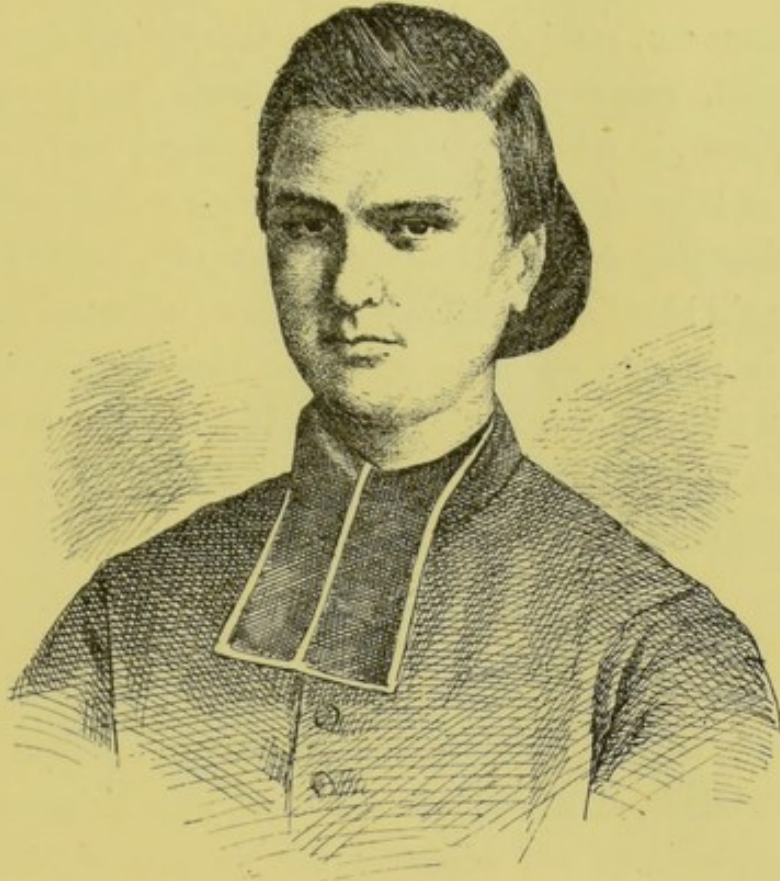
C'est là une simple variété du type habituel, mais qu'il n'est pas sans intérêt de signaler et de connaître.

L'exemple le plus frappant dans l'ordre politique, est *Aubertin*, dont voici l'histoire résumée empruntée à son *autobiographie*, dont je dois encore la communication à l'obligeance du D<sup>r</sup> Deny. Aubertin est un persécuté raisonnant, non halluciné, qui se plaint violemment d'un certain nombre d'individus ayant été plus ou moins mêlés à son existence, et les poursuit de sa haine et de ses injures. Or, petit à petit, par un processus

psychologique qui n'a rien de surprenant chez des orgueilleux de cette espèce, il en arrive à se hausser jusqu'à personnifier la France en lui, prêtant au gouvernement ses propres adversaires politiques et concevant l'idée de leur infliger un châtement. Le voilà dès lors doublement délirant : persécuté persécuteur pour son propre compte, mystique fanatique pour le compte de l'Etat. C'est dans cette situation d'esprit qu'il dresse une liste commune de seize ennemis, dont treize privés, et trois publics, après les avoir condamnés à des peines variant avec leur culpabilité présumée et que, s'en rapportant comme il dit « à la loterie de sa justice sommaire », il les tire au sort dans son chapeau, pour savoir par qui commencer. C'est le nom de Jules Ferry, condamné à mort pour crime de lèse patrie, qui émerge le premier de cette urne étrange, et Aubertin, en fidèle justicier, s'empresse d'exécuter sa sentence. Les deux noms suivants étaient ceux d'ennemis personnels, condamnés à avoir « les deux pattes cassées aux genoux ». Chacun ainsi devait avoir son tour.

Un autre type du genre, dans l'ordre religieux, est l'abbé *Verger*, l'assassin de Mgr Sibour. Comme Aubertin, il est fils de suicidés, et compte de nombreux aliénés dans sa famille ; comme lui, il est atteint de délire de persécution à forme raisonnante. Tous ceux avec qui il a vécu, ses confrères surtout, sont ses ennemis ; il les accuse de toutes sortes de méfaits, et ne recule devant aucune calomnie, si infâme qu'elle soit, pour les perdre. Frappé au mois d'août 1855, d'un retrait de pouvoir en raison de son inqualifiable conduite, il adresse plaintes sur plaintes aux autorités, et fatigue l'archevêché et le parquet de ses réclamations désespérées. Un jour entre autres, le 3 février 1856, il va se placer dans l'église de la Madeleine, portant sur la poitrine une pancarte sur laquelle étaient écrits en latin ces

mots de l'Évangile : « J'ai froid, et il ne m'ont pas vêtu; j'ai faim et ils ne m'ont pas donné à manger ». A la suite, et en



**Fig. 13**

**VERGER (Jean-Louis)**

Prêtre

Né a Neuilly-sur-Seine le 20 août 1826, exécuté le 20 janvier 1857

*Régicide mixte* (délire raisonnant de persécution-mysticisme religieux)

Assassinat de Mgr Sibour le 3 janvier 1857 (coup de couteau)

D'après une photographie due à l'obligeance du docteur Lacassagne

français, il avait ajouté cette phrase : « Je ne suis ni suspendu ni interdit, et pourtant on me laisse mourir de faim ».

Jusque là, Verger n'est que persécuté raisonnant; il n'a que

des ennemis personnels, et toutes ses conceptions délirantes se limitent sur ce point. Voici venir maintenant le délire mystique; le voici qui va prendre en main la cause de la religion, comme Aubertin celle de la patrie. Le Pape vient de proclamer un dogme nouveau, celui de l'Immaculée-Conception. Du haut de son orgueil, Verger proteste et publiquement, par la parole et par la plume, il fulmine avec violence contre le souverain pontife et la nouvelle croyance. A dater de ce moment, il se fait le champion de deux causes, la sienne et celle de Dieu; et tandis qu'il jette l'anathème aux auteurs de son interdiction, il venge la religion outragée en assassinant l'archevêque de Paris en pleine église, au cri significatif de : « Pas de déesses ! A bas les déesses ! » ne regrettant, dit-il, qu'une chose, c'est de n'avoir pu aller à Rome, pour frapper une autre et plus illustre tête.

Le trouble mental de l'abbé Verger ne pouvait faire de doute pour personne, car à ne pas tenir compte de son origine morbide, sa vie tout entière n'était elle-même qu'un long tissu d'insanités. Pourtant, il fut condamné à mort, sans qu'aucune voix autre que celle de son défenseur, M<sup>e</sup> Nogent Saint-Laurens, osât plaider la folie de ce malheureux. La faute en est non pas comme on le croit généralement d'après une assertion erronée de Tardieu et de Brierre de Boismont, à ce que les médecins ne furent pas appelés à intervenir, mais à ce que, à cette époque, ils ne connaissaient que très imparfaitement cette variété de folie de persécution à forme lucide ou raisonnante, que Jules Falret et son élève Pottier ont depuis si bien mise en lumière. Déjà en 1856, un an avant l'attentat, à la suite du scandale du « prêtre mendiant » à l'église de la Madeleine, Lasègue, l'illustre créateur du délire de persécution, avait longuement examiné l'abbé Verger et malgré une certaine hésitation, avait déclaré

qu'on n'avait pas affaire à un fou, mais à un homme dangereux. Plus tard, après la sentence, l'Empereur fit appel à une commission de médecins pour constater une fois de plus d'après les



Fig. 14

GALEOTE COTILLA, prêtre

Né en Espagne — condamné à mort, puis interné dans un asile d'aliénés

*Régicide miæte* (délire raisonnant de persécution — mysticisme religieux)

Assassinat de l'évêque de Madrid, le 18 avril 1886 (coup de revolver)

Photographie due à l'obligeance du docteur Lacassagne

faits du procès, l'état mental du condamné. Le rapport du D<sup>r</sup> Conneau conclut que Verger jouissait du libre exercice de sa raison. Dès lors, l'assassin fut conduit au supplice. (A. Fouquier. *Causes célèbres*).



L'histoire de l'abbé *Galeote*, qui, le 18 avril 1886 a assassiné l'évêque de Madrid, Martinez Izquierdo, est pour ainsi dire le pendant de celle de Verger. Cette fois encore, c'est un prêtre interdit à raison de son attitude et de ses excentricités qui assiège ses supérieurs de ses réclamations et veut inonder la presse espagnole d'écrits sans nombre où il expose ses griefs et sa pauvreté. Comme Verger, il se pose en victime, puis en réformateur et croit être devenu l'interprète de la parole divine. Comme lui, c'est à la fois pour venger son honneur et la religion qu'il tue son évêque sur le seuil même de l'église et cela froidement, sans manifester par la suite ni regrets ni repentir. Ainsi que cela a lieu dans la plupart des procès concernant les régicides, les médecins ne s'accordent pas sur son état mental, les uns le déclarant fou, les autres responsable ; son avocat seul plaide énergiquement le délire, et la condamnation à mort une fois prononcée, alors que les signes de la folie deviennent de plus en plus manifestes, il ne cesse de réclamer un nouvel examen des aliénistes et en dernière ressource, une commutation de peine.

Ces individus, on le voit, sont des régicides d'une espèce particulière. Au lieu d'arriver directement au mysticisme fanatique et meurtrier, ils y arrivent indirectement et par le chemin du délire raisonnant de persécution. A ce point de vue, on pourrait à la rigueur les considérer comme des individualités mixtes, tenant le milieu entre le persécuté raisonnant ou faux régicide et le vrai régicide, pur de tout alliage vésanique.

## § IV

## ATTENTAT

*Préméditation, Obsession.* — Nous avons étudié jusqu'ici l'organisation, la tendance d'esprit et l'état mental des régicides, c'est-à-dire les divers éléments, innés ou acquis, qui entrent dans la constitution de leur personnalité; il nous faut maintenant étudier les caractères de leur acte morbide, c'est-à-dire la façon dont ils accomplissent leur attentat. Une particularité que je signalerai, tout d'abord, à cet égard, c'est que les régicides n'agissent pas habituellement *d'une façon subite et à l'aveugle*, comme la plupart des fous hallucinés et impulsifs. Bien au contraire, leur attentat est logiquement conçu, prémédité et préparé, comme chez les aliénés raisonnants; souvent même, ils ont conscience de l'obsession morbide qui s'est emparée d'eux; ils luttent contre elle et n'y cèdent que lorsque leur volonté est devenue impuissante. Ici encore, je laisse parler les faits.

Balthazar Gérard avait prémédité son crime depuis six ans. Pierre Barrière déclara avoir lutté contre son désir de tuer le roi. Il dit notamment que l'ayant vu assister à la messe avec dévotion à Saint-Denis, « en fut joyeux et se recula de le voir de crainte d'être poussé à sa mauvaise pensée, dont il perdit courage ». Ravillac fit trois fois le voyage d'Angoulême à Paris pour parler à Henri IV avant de le tuer, « n'osant déclarer qu'à lui la tentation qui dès longtemps le sollicitait, afin de se désister tout à fait de cette volonté mauvaise, » fuyant la

capitale pour échapper à son obsession, ébréchant même la pointe de son couteau pour se priver de l'instrument nécessaire au meurtre, et ne cédant à nouveau que devant une sollicitation nouvelle, celle du Christ en croix du faubourg d'Etampes. Staaps écrit à son père : « Je me sens entraîné par une force colossale et invincible. » La Sahla avait non seulement préparé depuis longtemps son attentat, mais encore il fit preuve, dans cette préparation, d'un véritable machiavélisme. « Il précipita son départ parce qu'il lui parut de la plus haute importance de frapper le grand coup avant l'accouchement de l'impératrice. Il s'était dit en effet que l'assassinat de l'empereur provoquerait dans le sein de la mère une telle révolution que la mort de l'enfant en serait la conséquence infaillible. Plus tard, enfermé à Vincennes, ses bizarreries servirent de délassement aux autres prisonniers qui, par allusion à son projet d'avortement, l'appelaient du surnom « d'accoucheur de l'impératrice » (1). Louvel avait l'intention d'assassiner les Bourbons depuis leur rentrée. Ne songeant plus qu'à cette idée, et pour mieux voiler ses projets, il reprit son état et parvint à rentrer dans la sellerie du roi. Alors il suivit secrètement les princes dans leurs voyages et dans leurs parties de chasses, mais particulièrement le duc de Berry, qu'il avait choisi comme sa première victime. Devant la cour de Paris, Alibaud déclara qu'il songeait à son attentat depuis que le roi avait fait massacrer les citoyens dans les rues de Lyon

(1) On a bien raison de dire qu'en France l'esprit ne perd jamais ses droits. De ce trait d'esprit à l'adresse de la Sahla, on peut rapprocher le quatrain fait à l'occasion de la mort de Lepelletier Saint-Fargeau, tué par de Paris l'Ainé, en janvier 1793, chez un restaurateur du nom de Février :

« Ci-git : Lepelletier  
Président à mortier  
Qui mourut en janvier  
Chez Février. »

et du Cloître-Saint-Merry. On conte de lui ce fait qui montre combien il était hanté depuis longtemps par son idée fixe. « A Perpignan, sur le point de partir, Alibaud avait dans une



Fig. 15

LOUVEL ( Louis-Pierre )

Sellier

Né à Versailles en 1783, exécuté le 7 juin 1820

*Régicide type* (mysticisme politique)

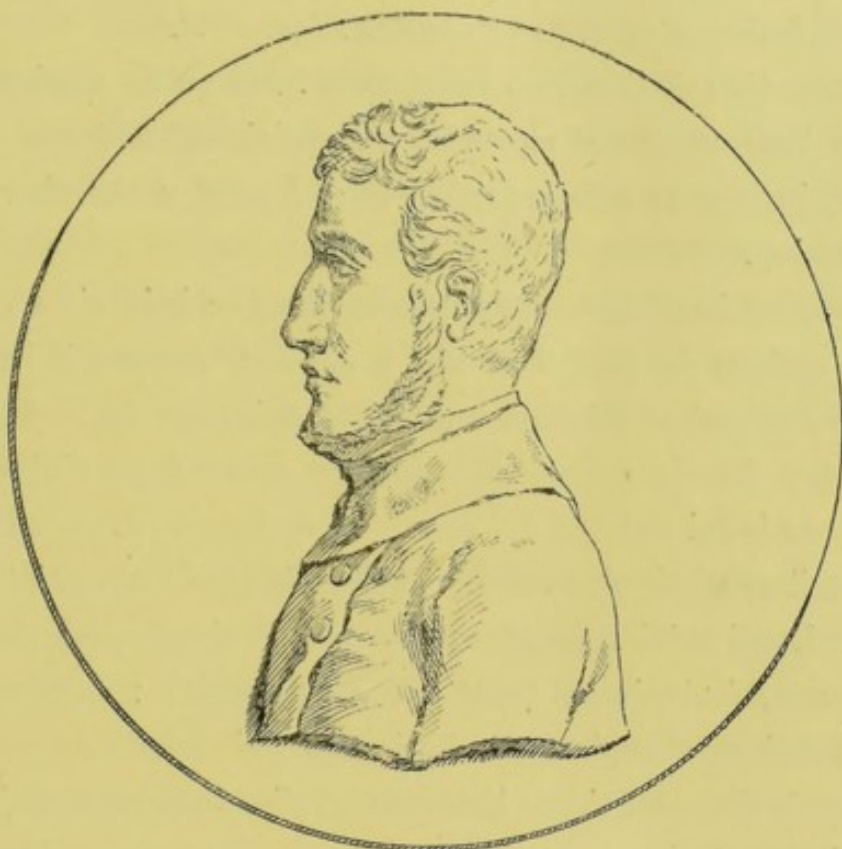
Assassinat du duc de Berry le 13 février 1820 (coup de couteau)

Dessin d'après nature fait à la Conciergerie.

querelle de jeunes gens, reçu un soufflet. On le savait châtouilleux sur le point d'honneur et on s'attendait à une riposte, à une provocation. Alibaud se content et garda le silence.

Cette modération imprévue ayant eu son effet ordinaire, celui de surexciter son agresseur, l'offensé lui dit avec calme : « Voulez-vous que je vous demande pardon ? J'y consens..... Me battre ! Ah ! j'ai autre chose à faire. » (A. Fouquier. *Causes célèbres*). Pendant l'hiver et le printemps de 1877, Nobiling, déjà tireur habile, s'exerça au polygone de Dresde avec une ardeur dans laquelle il a été impossible de ne pas voir depuis l'intention déjà ancienne de tirer sur l'empereur Guillaume. Juan Oliva Moncusi qui tira un coup de pistolet sur Alphonse XII, le 25 octobre 1878, avait projeté son crime depuis la venue du roi en Espagne, en 1875. Une première fois déjà, il avait essayé de le commettre à Tarragone, en 1877, et n'en avait été empêché que par des circonstances indépendantes de sa volonté. Guiteau avait médité depuis plusieurs semaines de tuer le président. Dans la matinée du 18 juin il sut, par les journaux, que Garfield devait aller à Long-Branch, et il résolut de le frapper à la station du chemin de fer. Il s'y rendit bien décidé, mais il recula devant l'exécution. « J'ai tiré sur lui par suite d'une nécessité politique et de la pression divine, disait-il plus tard : pour le faire, j'ai dû exercer sur moi-même la contrainte la plus violente » (Folsom *loc. cit.*) Hillairaud, écrivant de sa prison au gouverneur de Madrid, lui explique les souffrances morales qu'il a endurées depuis le jour de son serment et la lutte qui s'est livrée en lui jusqu'au moment fatal entre l'idée de commettre un meurtre et celle d'être parjure. Il demande à être plaint pour un acte dont il n'a pas été le maître et qui lui a été inspiré par l'amour de la patrie. « Atteint depuis 17 ans de l'idée fixe de tuer Bazaine, il a essayé comme la plupart des délirants, de se débarrasser d'elle, de combattre son absurde pensée ; c'est en vain qu'il l'a cherché ; inutilement il va au Sénégal et essaye

si les voyages et le changement continuel lui feront oublier son serment. Partout où il allait, l'idée fixe gravitait dans son



**Fig. 16**

• ALIBAUD (Louis), commis-négociant

Né à Nîmes le 2 mai 1810, exécuté le 12 juillet 1836

*Régicide type (mysticisme politique)*

Attentat contre Louis-Philippe le 5 juin 1836 (fusil-canne)

Imp. Thierry Frères (Biblioth. Nat. - Collect. des Estampes)

cerveau, et plus il luttait contre son obsession, plus grande étaient son angoisse, son anxiété et sa souffrance. Aussi, renouvelle-t-il son serment à la brèche de Roland à Roncevaux,

trem pant dans le courant de cristal le fil de son poignard à l'instar du preux chevalier... Tandis que tout changeait autour de lui, hommes et choses, de par la succession du temps, l'idée fixe, elle, demeurait inébranlable, figée comme une épine plantée dans son cerveau (*Escuder : loc. cit.*).

*Invocation à Dieu.* — Dans cette lutte qu'ils soutiennent contre leur penchant morbide, les régicides, toujours mystiques, invoquent même parfois le ciel pour y chercher une inspiration.

« Poltrot étant descendu de cheval dans un bois taillis voisin de la maison du duc, il se mit à genoux, comme il l'a lui-même confessé et pria instamment le Seigneur de le fortifier dans son dessein de tuer le tyran, s'il venait de sa divine majesté, de le lui enlever s'il venait du malin esprit. Après cette prière, il se sentit plus fortifié que jamais (de Thou, *Hist.*).

Sand, qui médita longtemps son acte et s'y prépara plus de deux ans, écrivait en 1818 sur son journal : « Seigneur, laisse-moi m'affermir dans l'idée que j'ai conçue de la délivrance de l'humanité par le saint-sacrifice de ton fils. Fais que je sois un Christ pour l'Allemagne et que, comme Jésus, je sois fort et patient à la douleur. »

Guiteau conçut pour la première fois l'idée de supprimer le Président six semaines avant le meurtre. Cette idée lui traversa l'esprit une nuit qu'il s'était couché accablé de fatigue. Il dit qu'elle le révolta tout d'abord et qu'il pria Dieu de l'en délivrer ou de lui faire savoir si c'était une suggestion du Diable ou une inspiration divine. — Il affirme que le 1<sup>er</sup> juin il sut positivement qu'il agissait sous une inspiration divine. — Quelle analogie avec le fait de Poltrot !

Comme on le voit, l'attentat n'est pas, chez les régicides, un acte subit et inconscient ainsi que cela a lieu dans certaines

formes de folie. C'est au contraire un acte logique, conçu en pleine lucidité, longuement prémédité et préparé, rejeté d'abord puis accepté ou subi, puis enfin exécuté, souvent après des doutes, des révoltes, des combats intérieurs que la croyance délirante à une mission divine ou au salut de la patrie et de la religion parvient seule à faire cesser. Mais, en dépit de cette lucidité d'esprit et de ces apparences de raison, en dépit de cette longue et lente préméditation, qui font trop souvent considérer les régicides comme de simples exaltés, parfaitement responsables, il n'en est pas moins vrai que ce sont des malades, des déséquilibrés, à volonté faible, esclaves de leur obsession, et qui, entraînés par une force aveugle et fatale, ne sont pas libres de lui résister.

*Exécution.* — Quelle qu'ait été d'ailleurs la phase de lutte antécédente, lorsque les dernières résistances sont franchies et l'acte résolu, le régicide n'hésite plus : il va droit au but désormais, avec l'audace et l'énergie d'un convaincu. Fier de sa mission et de son rôle, il accomplit l'attentat au grand jour, en public, d'une façon ostensible et presque théâtrale. Aussi n'use-t-il guère du poison, l'arme des fourbes et des lâches (Nicole Mignon qui avait songé à empoisonner Henri IV en faisant entrer son mari comme cuisinier dans la maison du roi, est à ce point de vue une exception) ; le plus souvent c'est à l'instrument tranchant qu'il a recours, ayant soin de choisir une lame acérée et de dimensions parfois exceptionnelles. (Le couteau de Pierre Barrière était à double tranchant et sa pointe faite à grain d'orge ; celui de l'abbé Verger mesurait, avec le manche, 43 centimètres de longueur). Quelquefois cependant, lorsque l'intention du régicide est non pas de tuer mais simplement « d'avertir » le gouvernant, il se sert d'une arme moins dange-



reuse, d'un simple canif comme Damiens, ou de pierres comme John Frith et Caporali. Quant à l'arme à feu, il tend maintenant à l'employer davantage et lorsqu'il l'emploie il va parfois, dans sa sombre ingéniosité, jusqu'à inventer et fabriquer un engin spécial (machine infernale de Fieschi, bombes d'Orsini).

Les régicides frappent leur coup avec une décision et une violence extraordinaires. Ravailiac « avait donné dans la poitrine de Henri IV comme dans une botte de foin », si bien que le couteau disparut tout entier dans la blessure et que son pouce alla jusqu'à toucher le pourpoint du roy. (Matthieu).

Le crime accompli, ces fanatiques ne cherchent pas à s'enfuir. Plusieurs d'entre eux eussent pu ainsi échapper à la justice, s'ils l'eussent voulu ; il leur suffisait pour cela de se confondre dans les rangs de la foule après leur attentat. Au lieu de cela que font-ils ? Voyez Ravailiac et Damiens, notamment ; ils restent là, debout, le chapeau sur la tête quand tout le monde est découvert, comme pour se faire reconnaître et comme pour dire : « C'est moi qui ai fait cet acte héroïque, regardez-moi ».

## § V

### SUICIDE

*Suicide après l'Attentat.* — Laschi signale chez les régicides, et en particulier chez les régicides par passion, le nombre proportionnellement considérable de *suicides* après le crime.

Cette question du suicide, chez les régicides, comporte quelques réflexions qui ne me paraissent pas sans importance.

Si la mort volontaire était en effet la règle ou si seulement elle était fréquente dans ces conditions, on pourrait conclure

que l'attentat commis, les régicides sont susceptibles d'éprouver du remords de leur action ou qu'ils ont peur des supplices qui les attendent. Or, ce serait mal connaître ces individus que de les croire accessibles à des sentiments de cette nature, qui supposeraient chez eux un véritable retour sur eux-mêmes et la condamnation de leur propre attentat; logiques jusqu'au bout dans leur idée fixe et inflexibles dans leur combinaison maladroite, ils ont avant tout l'orgueil de leur acte et attendent le supplice non comme un châtement, mais comme un honneur suprême. Dès lors, le suicide ne peut être chez eux qu'un fait exceptionnel, résultant d'une impulsion morbide ou d'une crise transitoire plus aigüe.

C'est en effet ce qui a lieu. Trois régicides seulement, à ma connaissance, ont essayé de se tuer après leur crime : de Paris l'Ainé, Karl Sand et Nobiling. Je ne compte pas Hoëdel qui invoqua le désir d'un suicide public pour donner le change sur son action. La proportion, comme on le voit, est des plus minimes. Encore faut-il ajouter que Sand avait déjà eu antérieurement, comme nous l'avons dit, des accès mélancoliques avec idées de suicide, et que Nobiling était fils d'un suicidé. Quant à l'assassin de Lepelletier Saint-Fargeau, ses antécédents sont très peu connus; tout ce qu'on sait des raisons immédiates de son suicide, c'est ce qu'il en a écrit lui-même au dos de son brevet de garde du roi, trouvé sur sa poitrine après sa mort : « Mon brevet d'honneur : qu'on n'inquiète personne. Personne n'a été mon complice dans la mort heureuse de ce scélérat de Saint-Fargeau. Si je ne l'eusse pas rencontré sous ma main, je faisais une plus belle action, je purgeais la France du régicide, du parricide d'Orléans. Qu'on n'inquiète personne. Tous les Français sont des lâches, auxquels je dis :

« Peuple, dont les forfaits jettent partout l'effroi,  
Avec calme et plaisir j'abandonne la vie;  
Ce n'est que par la mort qu'on peut fuir l'infamie  
Q'imprime sur nos fronts le sang de notre roi. »

*Signé* : DE PARIS L'AINÉ, garde du roi assassiné

(GEORGES DUVAL, *Souvenir de la Terreur.*)



**Fig. 17**

DE PARIS l'Ainé, garde du roi

Né à Paris le 12 novembre 1753, suicidé le 27 janvier 1793

*Régicide type* (mysticisme politique)

Assassinat de Lepelletier Saint-Fargeau le 20 janvier 1793 (coup de sabre)

D'après la gravure de Brion (*Bibliot. Nat. - Collect. des Estampes*)

Il est possible que Paris eût lui-même des antécédents héréditaires ayant influé sur sa détermination. En tout cas, loin de

se repentir de son acte, il s'en glorifie, comme on le voit, il regrette de n'avoir pas fait mieux en tuant le duc d'Orléans et s'il meurt, c'est pour ne point partager l'infamie des forfaits du peuple, mais avec l'orgueil du sien propre.

La tendance au suicide après l'attentat, chez les régicides, est donc à la fois un fait exceptionnel et un fait morbide. Habituellement, loin de vouloir se soustraire aux conséquences de leur crime, ils en revendiquent hautement la responsabilité et vont au-devant d'elle. C'est pour ce motif que non seulement ils ne cherchent pas à se tuer, ce qu'ils considèrent comme une lâcheté indigne de leur caractère et de leur mission sacrosainte, mais encore qu'ils n'essaient pas de fuir, à l'instar de vulgaires malfaiteurs.

*Suicide en dehors de l'Attentat.* — Ces réflexions faites, et elles ont leur importance car elles nous montrent que les régicides sont logiques jusqu'au bout dans leur ligne de conduite pathologique, il faut reconnaître que la tendance au suicide se rencontre assez fréquemment chez eux, mais en dehors de l'attentat, comme un épisode significatif des anomalies de leur caractère. J'ai déjà parlé de Sand qui, en 1815, cinq ans avant le meurtre de Kotzebue, est tourmenté par des idées de suicide; j'ai également cité le fait de la Sahla, qui remis en liberté en 1815, à la suite des événements politiques, se précipite sans motif dans la Seine, du haut du pont Louis XVI. Alibaud avait également voulu, avant de se décider à frapper Louis-Philippe, s'asphyxier avec du charbon ou se tuer d'un coup de pistolet (1). Je pourrais multiplier les exemples : Ceux-ci suffisent

(1) Divers auteurs, Lombroso entre autres, rapportent que le meurtrier de Lincoln pendant un voyage qu'il faisait en mer, s'était tout à coup précipité dans les flots à l'endroit même où un autre comédien fameux, Conway, s'était jeté, et cela par un espèce de mouvement subit et inconscient — L'auteur de cet acte insensé n'est pas le meurtrier de Lincoln mais son père, Junius Brutus Booth. Voilà un des résultats de l'erreur de Brierre de Boismont, signalée plus haut.

pour établir que si le suicide est rare chez les régicides après leur attentat, contrairement à ce que croit Laschi, en revanche c'est une particularité que l'on peut retrouver assez souvent à titre d'impulsion, héréditaire ou acquise, dans leurs antécédents.

*Suicide indirect. — Désir du martyr.* — Pour en finir avec cette question du suicide chez les régicides, je dois dire un mot du *suicide indirect*, qui a été indiqué chez la plupart comme la cause immédiate de leur crime.

On appelle, comme on sait, suicide indirect en psychiatrie, l'acte d'individus qui désirant mourir, mais ne voulant pas se donner la mort eux-mêmes, soit de peur de ne pas oser, soit de crainte de la damnation, soit pour tout autre cause, se décident à tuer quelqu'un pour être frappés par la justice.

Est-ce le cas chez les régicides comme on l'a prétendu? Il n'est pas besoin d'insister pour démontrer le contraire. Dans le suicide indirect, l'aliéné tue un homme pour arriver à la mort, son unique but; chez les régicides, le sujet accepte la mort pour arriver à tuer un homme, son seul objectif. La différence est grande, comme on le voit. C'est pourquoi Lombroso me semble être tombé dans l'erreur lorsqu'il attribue l'agression de Passanante au désir de finir une vie misérable non par sa main, mais par la main d'autrui. Rappelons les circonstances du drame. Passanante déploie une large banderolle rouge, sur laquelle est collé un cartouche avec ces mots : « Mort au roi! Vive la République universelle! Vive Orsini! » En même temps que la hampe de la bannière, il serre dans sa main le couteau et dirige ses coups sur la personne sacrée d'Humbert en criant : « Vive la République universelle! Vive Orsini! » On voit déjà par là à quel mobile obéit ce régicide; il frappe le roi non pour mourir lui-même, mais pour accomplir la

mission politique qu'il s'attribue dans son mysticisme délirant. C'est ce qui ressort très nettement du reste, de ses interrogatoires et de ses écrits. A plusieurs reprises, il déclare que *les idées s'arrosent avec du sang*, expression fréquente chez les régicides, et il se dit prêt à sacrifier pour elles sa propre vie. « Interrogé s'il approuve l'allégation de folie pour justifier son agression, il proteste énergiquement et résolument. Je n'ai pas souci de la mort, ajoute-t-il, mais je ne veux pas passer pour fou; si j'étais déclaré fou, *le principe tomberait* et je montrerais le contraire par mes actions. Que m'importe la vie? je veux que *le principe se maintienne*. » (Rapport médico-légal.) Il y a loin de là, on ne saurait le nier, au suicide indirect. A l'exemple de tous les régicides, Passanante frappe le roi pour le triomphe de ses idées. Quant à la mort, il ne la cherche pas, mais il l'acceptera courageusement si elle vient, car elle ne peut que servir sa cause, et lui susciter des imitateurs. Ce n'est pas au suicide, qu'il aspire, mais au *martyre*. La distinction est ici capitale. (1)

Cette idée de martyr domine en effet les régicides et elle est comme le complément nécessaire de leur attentat. Convaincus qu'ils accomplissent une mission, ils frappent, sachant d'avance qu'ils périront; mais ils ont fait le sacrifice de leur vie et ne voient dans cette mort que le digne couronnement de leur œuvre, sans compter la célébrité parmi les hommes et la félicité éternelle au sein de Dieu. *Mission à accomplir, mar-*

(1) Je ne connais qu'un fait qui pourrait passer pour un exemple de suicide indirect chez un régicide: c'est celui de Hadfield, l'agresseur de Georges III d'Angleterre, en 1800. Hadfield s'imaginait qu'il était en relation constante avec la divinité, que le monde allait à sa perte, et qu'il devait imiter le Christ en se sacrifiant pour son salut. Ne voulant pas être accusé de suicide et désirant obéir à Dieu qui lui commandait de mourir, il avait voulu forcer la loi à prendre sa vie. — Encore est-il facile de voir là, comme chez tous les régicides, l'idée de mission glorieuse qui domine tout, le sacrifice de la vie n'étant jamais que le moyen de l'accomplir.

*tyre à subir*, ce sont pour eux deux choses inséparables, ou plutôt deux étapes successives de la même entreprise glorieuse. C'est pourquoi, dans leurs paroles et leurs écrits, les régicides font souvent allusion au martyr qui les attend ; c'est pourquoi, aussi, lorsque le caractère de leur mission se révèle à eux par des hallucinations plus ou moins impératives, il y est toujours question de martyr. L'ange dit à Clément, comme nous l'avons vu : « Frère Jacques, je suis messager du Dieu Tout-Puissant, qui te viens accertener que par toi le tyran de France doit être mis à mort ; pense donc à toi comme *la couronne du martyr t'est aussi préparée* ». — « Encore cette nuit, écrit Staaps à son père, Dieu m'est apparu. C'était une figure semblable à la lune. Sa voix m'a dit : « Marche en avant ; tu réussiras dans ton entreprise, *mais tu y périras* ». Pour X..., l'inculpé dont j'ai parlé plus haut, le Génie de la Révolution lui a dit : « *Il faut que tu meures pour tes principes, et que tu sois martyr comme Jésus-Christ et Pranzini* ».

## § VI

### ATTITUDE APRÈS L'ATTENTAT

*Orgueil, recherche de la gloire.* — L'idée du martyr n'est pas incompatible, chez les régicides, avec le sentiment de l'*orgueil* et de la vanité, bien au contraire. Les uns, les mystiques religieux, exclusivement préoccupés des biens du Ciel, ne songent qu'à la récompense que leur sacrifice va leur mériter là-haut. Les autres, les mystiques politiques,

songent surtout à la gloire terrestre et à la renommée qui les attend après leur mort. Souvent même, ils s'imaginent dans leur aveuglement, que la foule les applaudit et les admire en secret, et ils restent confondus devant les marques de réprobation que soulève leur méfait. « Ravailiac croyait que le peuple lui saurait gré du coup; quand on commanda aux archers d'empêcher qu'il ne fust offensé par les rues, cet orgueilleux pendard répondit qu'on n'avait garde. Mais il fut bien esbahi quand à la porte de la Conciergerie, à la cour du Palais et par toutes les rues, il entendit des huées horribles contre lui » (Matthieu). Lorsque Guiteau apprit que les adversaires politiques de Garfield avaient exprimé leur horreur contre son crime, il fut frappé de mutisme et s'écria, après s'être recueilli : « Qu'est-ce que cela signifie ? J'aurais parié ma vie qu'ils prendraient ma défense ». (*The Journal of Mental science*. July 1882).

*Courage dans les supplices.* — Avec des idées de ce genre, on comprend que la mort n'effraye guère les régicides, et que soutenus par l'exaltation de leur croyance, ils bravent sans sourciller les plus cruels tourments. C'est une chose digne d'étonnement et presque d'admiration, en effet, que le *courage* et le *stoïcisme* des régicides en face de leurs supplices. Tous, hommes ou femmes, politiques ou religieux, depuis Mutius Scévola brûlant froidement sa main droite sur un brasier, pour la punir d'avoir frappé un autre que Porsenna, depuis Guillaume Parry et Balthazar Gérard, en 1584, jusqu'à Charlotte Corday, Staaps, Sand et Guiteau, en passant par Damiens, dont Michelet a pu dire que c'était l'exemple le plus frappant, pour la physiologie, de ce qu'un homme peut souffrir sans mourir, tous ont enduré sans se



plaindre et presque avec indifférence les plus affreuses tortures, comme les martyrs auxquels ils ressemblent sur ce point. Un seul, dans la longue liste des régicides, s'est montré d'une trempe moins énergique et, bien que soldat, a hésité et menti devant la douleur. C'est Poltrot qui s'enfuit après son attentat et qui pris dans les bois, accusa l'amiral de Coligny et son frère d'Andelot de l'avoir poussé, puis, au moment de mourir, rétracta ses accusations.

Il serait trop long de rappeler en détail le supplice des parricides réservé autrefois aux régicides, depuis les questions ordinaire et extraordinaire, jusqu'à l'amende honorable à Notre-Dame, nud en chemise, la torche de cire du poids de deux livres au poing, la calcination de la main criminelle tenant le couteau meurtrier, le déchirement des bras et des cuisses par des tenailles ardentes, l'arrosement des plaies avec du plomb fondu, de l'huile bouillante, de la poix brûlante, de la cire et du soufre, enfin, l'écartèlement par quatre chevaux, durant parfois plusieurs heures ; sans parler des tortures de génie inventées et proposées aux juges par des particuliers féroces, ni des horreurs commises par le peuple sur les restes du supplicié, comme cela eut lieu lors de la mort de Ravaillac : où l'on vit la populace se jeter sur les tronçons du corps, les percer de cent coups d'épée, les traîner tout déchiquetés à travers la ville ; où l'on vit même une femme « qui d'une vengeance étrange, comme dit Matthieu, planta les ongles et puis les dents en cette parricide chair. »

De nos jours, le supplice est plus doux, du moins en France, car certains pays comme l'Espagne ont encore conservé, à ce point de vue, leurs anciennes traditions. Qu'on en juge par le récit suivant de l'exécution de Juan Oliva Moncusi, qui a eu lieu le 4 janvier 1879.

« Le criminel a entendu la lecture de l'arrêt suprême avec le plus grand calme. Requis de signer, Juan Oliva n'a fait aucune observation, et c'est sans la moindre émotion apparente qu'il a apposé son nom au bas de la terrible sentence.

« Après d'interminables formalités qui sont pour le condamné un véritable supplice, le malheureux a été livré aux frères pénitents et conduit par eux à la chapelle expiatoire. Là, durant vingt-quatre longues heures, les prières, les exhortations, les sentences lugubres lui ont été prodiguées par les délégués du clergé.

« Enfin, ce matin à huit heures, Juan Oliva a été hissé dans un mauvais véhicule trainé par deux mules, assis à côté d'un aumônier du *Saladero* et conduit vers l'échafaud entre deux haies de curieux. Les pénitents noirs et jannes portant chacun une torche, précédaient le sinistre cortège, quêtant comme c'est l'usage pour celui qui allait mourir. Arrivé au centre de la *pradera de los Guardias*, la voiture s'est arrêtée à quelques pas du *patibulo* et Juan Oliva est descendu sans aide. C'est avec beaucoup de fermeté qu'il a gravi les dix marches qui conduisent à la plate forme sur laquelle se dresse le poteau du *garrotte vil*. Il a embrassé deux fois le prêtre, lui a dit quelques mots à voix très basse, puis, conduit par l'aide exécuteur, il s'est assis sur la sellette. Le collier de fer a été rajusté avec beaucoup de difficulté et c'est au milieu des clameurs irritées de la foule que le bourreau a fait faire un tour à sa terrible manivelle. Le supplicé s'est à peine agité et quand le mouchoir qui lui recouvrait le visage a été relevé, les curieux ont pu voir l'horrible contraction des muscles de la face, causée par la strangulation. Toute la journée, le cadavre a été exposé aux regards de la populace. C'était horrible. Il faut dire que l'opinion publique était contraire à cette exécution capitale. »

Les anciens, frappés du courage inouï montré par les régicides, tentaient déjà de l'expliquer par des causes extraordinaires. C'est ainsi que les Hollandais crurent Balthazar Gérard possédé du diable, et les Espagnols, inspiré de Dieu. C'est ainsi encore que lorsqu'on aperçut Ravaillac « pour veoir comment son exécration main rotissoit, ayant le courage de hausser la teste et de la secouer pour abattre une étincelle de de feu qui se prenoit à sa barbe », on crut qu'il était devenu par un mystère quelconque, complètement insensible. Plus près de nous, cette énergie surhumaine a attiré la sympathie générale à plus d'un de ces malheureux, par exemple à Charlotte Corday, à Staaps, à Louvel, à Alibaud, et même à Orsini. Au fond il n'y a rien là de bien surprenant, si l'on songe qu'il en est ainsi dans tous les cas où l'exaltation de la pensée est suffisante, comme chez les martyrs, les régicides, les extatiques etc., pour absorber à son profit l'activité toute entière : le *monoïdéisme* absolu suspendant pour ainsi dire la vie matérielle et par conséquent la sensibilité à la douleur.

## § VII

### ANALOGIES AVEC LES CRIMINELS MATTOÏDES

*Délits antérieurs.* — Il y aurait bien d'autres particularités intéressantes à signaler chez les régicides. Je me bornerai à en indiquer quelques-unes. Les régicides ont à n'en pas douter, de nombreux points d'analogie avec les *criminels*. Chez un certain nombre, en effet, on trouve dans les antécédents divers *délits* et notamment des vols. Jean Châtel est hanté par l'idée de commettre un inceste avec sa sœur, ou un acte de

bestialité sur des chevaux au moment même où il va exécuter sa tentative criminelle. Ravaiillac avait été incarcéré à Angoulême pour dettes et pour homicide, et plus tard, il vole dans une auberge le couteau dont il compte se servir. Damiens



Fig. 18

FRESCHI (Giuseppe)

Soldat, espion, drapier, conspirateur

Né à Murato (Corse) le 13 juillet 1790, exécuté le 19 février 1836

*Régicide d'exception (complices)*

(Mysticisme politique)

Attentat contre Louis-Philippe le 28 juillet 1835 (machine infernale)

Dessin d'après nature fait à la Cour des Pairs

avait mené dans la domesticité une existence obscure et misérable, qu'avaient déshonoré des vols et des actions honteuses, et lorsqu'il quitta Paris pour Arras, avant d'attenter aux jours



Fig. 19

DE CORDAY D'ARMONT (Marie-Anne-Charlotte)  
 Née le 27 juillet 1768 à Lignerles (Orne) exécutée le 18 juillet 1793  
*Régicide type* (mysticisme politique)  
 Assassinat de Marat le 13 juillet 1793 (coup de couteau)  
 D'après L.-A. Claessens

du roi, il venait de dérober à son dernier maître, une somme considérable. Fieschi, Hoedel, Guiteau, Passanante, Aubertin et d'autres encore, avaient eu aussi maille à partir avec la justice.

*Caractère des écrits.* — Comme les criminels également et surtout comme les demi-fous ou *mattoïdes* dont Lombroso a si soigneusement tracé les caractères, les régicides aiment beaucoup à confier à des *écrits* leurs idées et leur sentiments. Ces écrits ressemblent trait pour trait à ceux des *mattoïdes*. On y trouve une écriture spéciale, des figures emblématiques, des aphorismes en prose et en vers. Je rappellerai, par exemple, que chez Jean Châtel furent trouvés trois billets contenant l'anagramme du roy en ces mots : « Henry de Bourbon, Graisse, Bouvier, Tyran, Brandon de la France ». Ravailiac était, lui aussi, porteur d'une poésie tracée avec des caractères calligraphiques différents, et d'un dessin emblématique représentant deux lions au dessus desquels il avait écrit de sa main :

Ne souffre pas qu'on fasse en ta présence,  
Au nom de Dieu aucunne irrévérence.

C'est encore Ravailiac qui, au-dessous de sa signature apposée au bas du procès-verbal de son second interrogatoire, écrivait ce distique :

Que toujours en mon cœur  
Jésus voit le vainqueur.

Voici, du reste, ce que dit Matthieu de la poésie citée plus haut : « J'ay remarqué qu'il l'avait écrite avec passion et attention, comme pour s'en servir, car les mots qu'il prenoit pour

les derniers élancemens d'un esprit qui est en cet estat, estoient écrits plus curieusement et en différentes lettres que les autres ».

Nous avons vu plus haut de Paris l'Ainé faire également, avant de se suicider, une espèce de confession intime entremêlée de vers. C'est Charlotte Corday qui, dans une des lettres si emphatiques écrites par elle avant sa mort, cite ce vers depuis si connu, de son grand-oncle, Thomas Corneille : « Le crime fait la honte et non pas l'échafaud ». Quant aux sentences aphoristiques, ses dernières pages en sont pleines : « Qui sauve sa patrie ne s'aperçoit pas de ce qu'il en coûte. — C'est demain à huit heures que l'on me juge. Probablement à midi, *j'aurai vécu*, pour parler le langage romain ».

La lettre d'Orsini à l'empereur est connue de tous, et on sait que sa lecture, autorisée par le souverain, fournit à Jules Favre un des plus beaux mouvements de son admirable plaidoirie.

Les très nombreux écrits de Passanante sont divisés en versets comme ceux de la Bible. Il parle aussi par sentences. Je n'en citerai qu'une seule. Comme on lui demandait comment lui, pauvre cuisinier, a eu la prétention de se faire auteur, il répond : « Là où le savant s'égaré, l'ignorant souvent devient triomphant ». Ses principales productions sont : 1<sup>o</sup> vingt-quatre pages « idées sur les maux qui chargent la société, et leur remède qui est la république universelle » ; 2<sup>o</sup> une espèce de statut pour la république universelle, en dix-huit alinéas ; 3<sup>o</sup> un court hymne révolutionnaire ; 4<sup>o</sup> une lettre à Victor Hugo pour qu'il se fasse l'initiateur de la paix universelle. Presque tous ces écrits ont une construction typographique bizarre, par exemple avec des lignes verticales, coupées horizontalement et quelquefois sillonnées de travers par quelque lettre.

Aubertin a composé plusieurs ouvrages, entre autres de

nombreuses poésies et un dictionnaire de poche, son œuvre préférée. Hillairaud, lui aussi, est auteur, et quelques années avant son attentat, en 1884, il publie un volume intitulé : « Les amours d'un voyageur ». Il n'y est question que de ses bonnes fortunes, salariées ou non, et dans sa vanité de déséquilibré, l'auteur ne fait grâce d'aucun détail, d'aucune des lettres qu'il a écrites ou reçues. Sur la couverture, on voit son portrait dans un médaillon soutenu par des amours, enguirlandé de fleurs et entouré de ses adoratrices, dans les attitudes les plus gracieuses. On trouve aussi dans son volume des vers exécrables, comme ceux-ci :

Avant que de ma tombe la porte soit fermée,  
Dites-moi vous-même : je suis ta bien-aimée !

X..., l'inculpé dont j'ai déjà parlé ne fait pas non plus exception à la règle, et c'est avec une véritable prodigalité qu'il a semé autour de lui les mémoires sur le socialisme et l'anarchie. Ces mémoires sont des plus curieux, comme conception et comme calligraphie. Je me borne à mentionner parmi eux : 1° une liste des « martyrs et défenseurs de la régénération sociale, de la révolution et de l'anarchie dans la grande patrie de l'Univers », dans laquelle on trouve pêle-mêle Jésus-Christ, Cartouche, Mandrin, Marat, Robespierre, Saint-Just, Staaps, Louvel, Fieschi, Alibaud, Orsini, Raoul Rigault, Ferré, Mazzini, Passanante, Soudey, Duval, Cyvoct, Campi, Pranzini, Prado, etc., etc. ; 2° une carte de géographie de l'Europe ayant pour titre « Anarchie sociale européenne », divisée en trente-six cantons contenant chacun mille villes de dix mille habitants et chaque canton portant le nom d'un homme célèbre ou d'un martyr de l'humanité sociale ; 3° divers mémoires intitulés « Anarchie », « Emancipation », « La propriété c'est le vol et



le vol est une restitution », « La terre n'est à personne et ses fruits sont à tous », « Tutti fratelli! tutti ugali », mémoires dans lesquels on trouve aussi des vers :

A lutter avec eux vous sentez-vous de taille  
Et ne seriez-vous pas tous brisés comme paille ?

*Amour de la déclamation.* — On ne s'étonnera pas d'apprendre que les régicides tiennent à leurs productions avec toute l'énergie des mauvais auteurs, doublée de la ténacité des exaltés. Comme l'a remarqué Lombroso à propos de Passanante, leur bonheur suprême est de pouvoir en lire des extraits à l'audience. Qu'on les attaque, qu'on les condamne, peu leur importe, mais qu'on leur permette de faire étalage de leurs théories et de leur fatras ; voilà pour eux l'essentiel. « C'est pourquoi, si nous trouvons chez Passanante du fanatisme, ce n'est point pour la politique, (nous avons montré que Lombroso est ici dans l'erreur) mais bien pour ses ridicules et incohérentes élucubrations. S'il pleure et frémit aux Assises, ce ne fut point au moment où on insultait son parti, mais quand on refusa de lui accorder la lecture d'une de ses lettres. » (Lombroso). « Avant et pendant les débats, Passanante ne faisait qu'écrire, et durant son pourvoi, n'ayant pas de quoi écrire, il s'occupait à fabriquer avec du pain des espèces de dés en forme de lettres, à l'aide desquelles il pouvait composer des mots ». (Prof. Gaspare Virgilio). — L'abbé Verger, qui se montra si exalté à l'audience que force fut de l'expulser, ne songeait qu'à déclamer devant le public : « Je suis, disait-il, l'ennemi juré du sacerdoce actuel, comme Jésus-Christ était l'ennemi juré du sacerdoce qui vivait autour de lui. Je hais les prélats de nos jours comme il haïssait les pharisiens ! Je suis l'ennemi de tout ce qui est pharisaïque, de

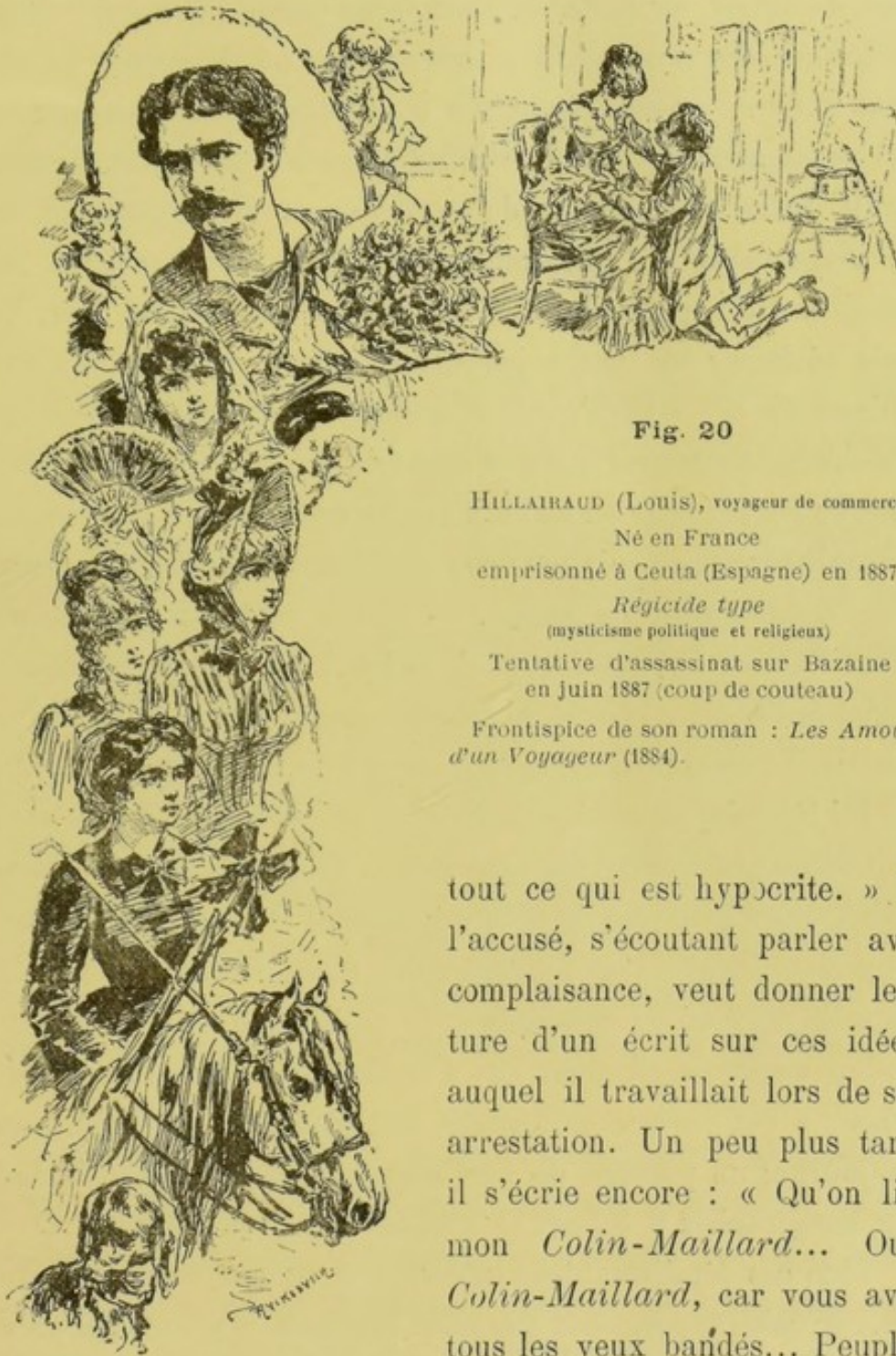


Fig. 20

HILLAIRAUD (Louis), voyageur de commerce

Né en France

emprisonné à Ceuta (Espagne) en 1887

*Régicide type*

(mysticisme politique et religieux)

Tentative d'assassinat sur Bazaine  
en juin 1887 (coup de couteau)

Frontispice de son roman : *Les Amours  
d'un Voyageur* (1884).

tout ce qui est hypocrite. » Et l'accusé, s'écoutant parler avec complaisance, veut donner lecture d'un écrit sur ces idées, auquel il travaillait lors de son arrestation. Un peu plus tard, il s'écrie encore : « Qu'on lise mon *Colin-Maillard*... Oui, *Colin-Maillard*, car vous avez tous les yeux bandés... Peuple,

demandez-en la lecture. Demandez-le à mon frère, il vous le procurera. » (A. Fouquier. *Causes célèbres*). — Galeote, si semblable à Verger qu'il le copie sans le savoir jusque dans les moindres détails, a la même attitude à l'audience. Il ne fait

que déclamer, protester et s'emporter parce qu'on lui refuse la lecture des notes qu'il a préparées et où il raconte sa vie tout entière, prenant le public pour juge de son honneur et lui expliquant qu'il a agi *comme Dieu l'a ordonné*. Verger avait traité son procès de *comédie* et il exigeait qu'on le recommençât ; Galeote, condamné à mort, s'écrie lui aussi : « Je n'accepte pas les débats qui ont eu lieu, je vais réclamer un autre jugement, car le premier n'a été qu'une *farce*. » Plus tard, il demande instamment quand on exécutera la sentence parce qu'une fois sur l'échafaud, il pourra dire au peuple ce qu'on ne lui a pas permis de dire à l'audience. Le malheureux ne voit dans son supplice qu'une suprême occasion de déclamer en public. — Orsini remercia l'empereur d'avoir autorisé la publication de sa lettre à propos de l'indépendance de l'Italie. — Lorsque Guiteau comparut devant la cour de justice, il demanda à lire une adresse qu'il avait préparée, ce qui ne lui fût point accordé. « Ce procès a été pour lui, on n'en saurait douter, la plus grande satisfaction de sa vie. Lorsqu'il pouvait trouver le moyen de déclamer, devant la Cour, quelque passage de son oraison sur l'apôtre Saint-Paul, il était évidemment dans un tel état de béatitude et de plaisir que toute autre sensation disparaissait pour lui. Pendant qu'il attendait la sentence, il était tout à fait calme, et s'occupait à corriger dans un journal un passage où l'on disait par erreur qu'il vendait ses autographes 9 dollars le cent au lieu de la douzaine ».

Tous ces détails ont leur intérêt, car ils montrent bien que les régicides types, ceux que nous étudions, appartiennent non à la classe des fous proprement dits, mais à celle des désynchroniques et des dégénérés, celle où l'on trouve précisément des individualités mixtes, à cheval pour ainsi dire entre le crime et la folie.

## § VIII

## CAUSES

*Causes prédisposantes.* — Nous devons dire un mot, maintenant, des *causes* qui interviennent chez les régicides, dans la production de l'attentat.

La cause principale, la plus importante, il faut la chercher évidemment dans une prédisposition individuelle, le plus souvent héréditaire, qui fait d'eux dès la naissance des mal équilibrés, des dégénérés, et qui les laisse ainsi soumis à toute l'influence des causes occasionnelles. Ce que nous savons de leurs antécédents, nous montre jusqu'à la dernière évidence l'action de cette tare originelle. C'est elle qui crée le vice d'organisation, préparant ainsi par avance un terrain favorable au développement des conceptions pathologiques et des obsessions impulsives, et en particulier à ce mysticisme délirant qui est comme la caractéristique de l'état mental des régicides.

*Causes occasionnelles.* — Quant aux causes occasionnelles, elles se résument à la fois dans certaines conditions individuelles qu'on retrouve à l'origine de la plupart des folies telles que chagrins, déboires, misère, et dans les influences plus générales du milieu ambiant : esprit du temps, vie monastique, évènements importants, prédications et lecture exaltées, etc., etc.

Il est à remarquer, en effet, que les régicides ne sont jamais

si nombreux qu'aux époques troublées de l'histoire des peuples, à l'heure des grandes collisions religieuses ou politiques. Au sortir de la Ligue, par exemple, dans cet état d'exaspération aigüe des esprits au sujet des questions religieuses, Henri IV, le meilleur des rois, est l'objet de 18 tentatives d'assassinat (1), sans compter les complots. De même pendant la Révolution, au moment le plus furieux de la tourmente politique, les meurtriers exaltés surgissent de tous côtés et il se fonde même une véritable école de fanatisme politique sous la haute direction de la *Reine Théos* ou *Mère de Dieu*.

Il est évident que dans ces conditions, les désharmoniques sont plus sujets que d'autres à recevoir les suggestions ambiantes, à s'imprégner des idées en cours, à les exalter, à se croire enfin appelés à jouer un rôle dans les évènements de leur pays. En même temps et par une espèce d'affinité inconsciente, ils ont trouvé parmi les fanatiques du passé un type qui s'adapte à leur conception et leur sert de modèle, et c'est ainsi qu'intervient l'imitation pour renforcer une tendance préexistante. Judith et Brutus ont été, à ce point de vue, les grands inspirateurs des régicides venus après eux, et tous se sont plus ou moins réclamés de ces deux grands modèles, les uns au point

(1) Je crois intéressant de donner ici par ordre chronologique, la liste complète des assassins de Henri IV. Cette liste ne se trouve je crois nulle part, et j'ai dû la reconstituer par fragments d'après les documents que j'ai consultés. A. Fouquier, qui a tenté cette énumération dans le cahier 16 des « Causes célèbres de tous les peuples. » n'en cite que neuf, tout en disant : « Voilà la liste à peu près complète des assassins d'Henri IV ». Encore fait-il de l'un d'eux un homme qu'il appelle *Nicolas Mignon*, alors qu'en réalité c'était une femme du nom de *Nicole Mignon*.

ASSASSINS D'HENRI IV :

1° Capitaine Micheau (1584); 2° Rougemont (1589); 3° Avenius (1593); 4° Pierre Barrière (1593); 5° Jean Châtel (1594); 6° Jean Guédon (1596); 7° Un tapissier de Paris (1597); 8° Un avocat d'Angers (1598); 9° Pierre Ouin (1598); 10° Charles Ridicoux (1599); 11° Pierre Argier (1599); 12° Capucin Langlois (1599); 13° Nicole Mignon (1600); 14° Julien Guédon (1602); 15° et 16° un prêtre et un gentilhomme de Bordeaux (1609); 17° Un désespéré de Négrepélisse, supplicié à Toulouse (1609); 18° Ravailiac (1610).

de vue patriotique, les autres au point de vue religieux. Jacques Clément, la veille de son meurtre, est trouvé dormant la tête sur une Bible ouverte au chapitre Judith. Guiteau, avant son attentat et plus tard, en prison, ne quitte pas sa Bible. La Bible est aussi un des ouvrages favoris de Passanante, qui lui a même emprunté pour ses productions, on l'a vu, sa division en versets. Charlotte Corday, partant pour Paris, distribue ce qui lui appartient et ne garde que la « Vie des Hommes illustres » de Plutarque, pour converser jusqu'à la fin avec son héros Brutus. Alibaud répond dans son interrogatoire : « J'avais sur la vie du roi le même droit que Brutus vis-à-vis de César. »

Quant à l'influence des livres et des journaux, elle est réelle, mais on ne doit pas lui accorder plus d'importance qu'elle n'en mérite. Les publications fanatiques ne peuvent agir que sur des esprits déjà prédisposés ; elles ne créent pas le délire, mais elles lui servent d'aliment et le renforcent en lui imprimant une direction déterminée. Parmi les livres dont se sont inspirés le plus souvent les régicides, il faut citer surtout la Bible et les œuvres de Saint-Just. La Bible est, comme nous l'avons vu, le bréviaire des fanatiques mystiques. Quant aux œuvres de Saint-Just, elles font les délices d'Alibaud et on sait qu'elles avaient été également saisies entre les mains du régicide Pépin, le complice de Fieschi.

Il est bon de rappeler aussi que le milieu ambiant intervient pour donner une couleur spéciale aux idées mères du régicide conformément à l'esprit et aux tendances de l'époque. C'est pourquoi, sous les rois, les régicides étaient surtout des mystiques religieux ; sous la révolution et l'empire, des mystiques patriotes, agissant pour la république et la liberté ; pourquoi

enfin, à l'heure actuelle, ce sont surtout des mystiques politiques, rêvant de socialisme et d'anarchie.

*Les Régicides d'aujourd'hui.* — Ce serait un curieux chapitre à ajouter à cette esquisse médico-psychologique des régicides que l'étude des variations de leur délire à travers les âges. A ne juger en effet que d'après les caractères extérieurs des idées émises, il n'existe aucune analogie entre ces anarchistes exaltés qui passent aujourd'hui devant les tribunaux, déclamant leurs théories insensées sur la légitimité du vol et de l'assassinat dans un but de régénération sociale, et ces fanatiques religieux des siècles passés qui poignardaient un roi pour le bien de l'Eglise. Et pourtant, ce sont bien réellement les mêmes individus, nés dans les mêmes conditions morbides, pourvus du même tempérament et des mêmes caractères psychologiques, obéissant aux mêmes mobiles et aux mêmes impulsions. Une seule chose diffère en eux, c'est l'opinion qu'ils professent et leur sert de drapeau ; mais ce n'est là qu'une divergence apparente, tenant à ce que leur délire, sans pour cela changer de nature, modifie comme toujours son expression et sa formule dans le sens des idées en cours ; à tous les autres points de vue leur identité est complète. Ce qui le prouve, c'est que chez quelques-uns l'exaltation politique la plus outrée s'allie à l'exaltation religieuse proprement dite, et que chez tous, anarchistes, socialistes ou cléricaux, on retrouve cette conception mystique de mission à accomplir, au prix même de la vie, en faveur de l'humanité, qui constitue, comme nous savons, la caractéristique dominante de l'état mental des régicides.

Nous avons déjà eu l'occasion, dans le cours de cette étude, de parler de Max Hœdel, de Nobile et de Passanante, dont le délire se présentait sous la forme d'idées de socialisme et

d'anarchie et nous avons vu qu'à l'exception de cette particularité purement extérieure, ils ne différaient en rien du type général des régicides.

Nous avons également dit un mot de X..., cet anarchiste qui a passé sous nos yeux il y a quelques mois, inculpé de vols et de tentative de meurtre sur un agent, et nous avons mentionné les principaux caractères de ses hallucinations et de ses écrits. Voici un extrait du rapport médico-légal rédigé à son sujet; on ne saurait rien trouver de plus concluant :

« X... compte dans sa famille des névropathes, des cérébraux, des épileptiques, des suicidés et des aliénés. Il se prétend anarchiste et socialiste et expose à cet égard, en les amplifiant, les théories que chacun connaît sur la propriété, le capital, l'infâme bourgeoisie, etc., etc. Si X... se bornait à professer ces idées, ce serait tout au plus un exalté, comme il s'en rencontre parfois dans la société actuelle; mais il va plus loin et se considère comme destiné à jouer un rôle des plus importants dans la régénération du monde. *Il a une mission à accomplir*, celle de répandre les principes du socialisme et de l'anarchie. Parmi les êtres d'élite destinés à concourir à cette grande œuvre, les uns sont chargés d'agir par la parole et les écrits, d'autres par la dynamite, les autres enfin par le *martyre*. Lui est du nombre de ces derniers et il partage ce suprême honneur avec une longue liste de privilégiés qui compte pêle-mêle dans ses rangs Jésus-Christ, un certain nombre de régicides et de célèbres assassins.

« Aussi a-t-il pris l'habitude d'ajouter à sa signature cette mention : X..., *dit Pranzini II*. Non seulement il ne craint pas la mort, mais il la désire, il l'attend, il la réclame le Code en main; *car cette mort doit le sacrer martyr et féconder par son sang les principes qu'il défend.*



« Quant à ses vols, ce ne sont pas des des vols, mais des *restitutions*, c'est-à-dire des actes de justice ayant pour but de faire rendre gorge aux bourgeois qui détiennent illégalement ce qui appartient à tous.

« Aussi les bourgeois l'ont-ils en haine ; il ne prononce ce mot qu'avec fureur ; il voit leur main partout ; il les accuse de le poursuivre, d'attenter même à ses jours pour essayer de mettre obstacle à sa mission. Mais il sera le plus fort et mourra martyr.

« Car par une faveur spéciale, il est inspiré et soutenu par le *Génie de la Révolution*. Fréquemment, en effet, depuis deux ans, le Génie de la Révolution lui est apparu. Lorsque ces apparitions ont lieu, c'est d'abord une lumière éclatante qui frappe ses yeux ; puis il voit le Génie, le plus souvent sous la forme d'un archange Michel, tenant en main une épée flamboyante. Le Génie lui parle, lui dicte ses ordres, puis disparaît laissant après lui comme une traînée harmonieuse qui s'évanouit peu à peu.

« C'est le génie qui lui a conseillé ses restitutions et qui, dans ses vols antérieurs, le faisait agir à son insu. C'est lui qui lui a révélé sa mission et qui lui a dit et répété : « Tu dois mourir pour tes principes ; tu seras martyr comme Jésus-Christ et Pranzini. »

« Ses tentatives de suicide sont des actes de faiblesse qu'il regrette. Il les explique en disant qu'à cette occasion, c'est un faux génie qui lui est apparu, lui affirmant que sa mère était morte et lui chantant le *De profundis*, comme pour l'inviter à la mort. Le vrai Génie, lui, est revenu quelque temps après et l'a blâmé de ces actes, l'engageant à se défier de ces fantasmagories et lui donnant les moyens certains de le distinguer des faux génies.

« Ces apparitions n'ont lieu que de temps à autre, habituellement la nuit, et seulement lorsque le Génie a quelque chose d'important à lui communiquer ».

Comme on le voit d'après ce simple extrait, tous les caractères que nous avons décrits aux régicides, se retrouvent dans l'observation de X... qui n'a pour lui que la couleur de son anarchisme.

Je pourrais multiplier les exemples. Je me bornerai à citer Baffier, l'agresseur du député Germain Casse, et l'anarchiste Gallot, également inculpé de tentative d'homicide, qui ont été l'objet, de la part de mon excellent maître et ami le D<sup>r</sup> Motet, d'intéressants rapports médico-légaux qu'il a bien voulu me communiquer.

Baffier est un patriote déséquilibré, mais convaincu, qui a écrit diverses brochures sur la régénération de l'art et de la politique en France et qui, poussé à bout, est passé un jour de la théorie à l'acte. Voici ce qu'il dit lui-même des motifs de son attentat : « J'ai toujours pensé de même : qu'il ne fallait donner le pouvoir qu'à ceux qui méritaient de l'exercer ; et quand j'ai vu que tout croulait autour de moi, que le relâchement était partout, je me suis senti coupable. Je me suis dit que j'étais responsable ; que je devais chercher à faire faire à mon pays l'économie d'une révolution. — Je ne suis qu'un homme ayant le sentiment de son devoir, faisant *le sacrifice de sa tête si ce sacrifice peut être utile à mon pays*. Les rouages vont mal, ils broient nos forces : *j'ai jeté ma tête dans les rouages pour les arrêter un moment* : je préfère la mort à la perte de mon estime ». (Brouardel et Motet. Rapport méd.-lég. 5 fév. 1887). Les régicides d'autrefois ne parlaient pas autrement, et l'on croirait lire là une des lettres de Charlotte Corday.

Du rapport concernant Gallot je ne citerai que le passage suivant qui n'est pas moins significatif :

« Il a pris de lui-même et de sa *mission* l'opinion la plus haute ; il y a en lui sous ce rapport, un évident contentement de soi, et il ne se repent pas d'avoir agi comme il l'a fait. Il se pose en homme qui, tout dévoué à la cause qu'il a décidé de servir, abdique tout sentiment de sa personnalité, *fait le sacrifice de sa vie* « pour montrer au peuple quels sont ceux qu'il doit frapper les premiers ».

Il me semble inutile d'insister davantage et on ne saurait contester qu'un certain nombre de ces anarchistes exaltés qui passent aujourd'hui devant les tribunaux ne fassent partie de l'espèce des régicides. Autrefois ils eussent été religieux, aujourd'hui ils sont anarchistes, voilà la différence, et il ne faut voir en eux que la transformation apparente d'un type au fond toujours le même.

## § IX

### COMPLICITÉ

*Erreurs historiques.* — Après ce que je viens de dire des motifs qui conduisent les régicides à l'attentat, il semble superflu de se demander s'ils ont ou non des *complices*. La complicité, en effet, est incompatible avec les caractères d'un tel acte et de telles individualités. Le régicide n'est l'agent que de sa propre exaltation mystique et, sauf de très rares exceptions tenant à des causes particulières qu'il serait trop long d'énumérer ici,

il combine et exécute seul son projet morbide, comme la plupart des aliénés.

De tout temps, cependant, on a voulu voir dans le régicide, non un fou à un degré quelconque, agissant pour le compte de son délire, mais l'instrument d'une secte ou d'un parti. Chaque fois qu'un crime de ce genre est commis, ce n'est pas vers l'étude psychologique du criminel que se tournent les investigations; c'est vers la recherche des complices, et la conviction à cet égard est si forte que malgré les dénégations les plus formelles de l'inculpé, maintenues autrefois au milieu des supplices horribles de la question, malgré l'accumulation des preuves les plus péremptoires, un certain doute subsiste toujours dans les esprits, doute mystérieux que l'histoire enregistre, développe et transmet ainsi, sous forme d'erreur, à la postérité. Dans l'intérêt même de la vérité clinique, aussi bien que de la vérité historique, il convient de signaler cette erreur et d'en citer les exemples les plus frappants.

On a supposé, pour Jacques Clément, que son prieur Bourgoin l'avait poussé, le voyant dévot et niais, « en lui faisant boire un breuvage pour le faire rêver et puis étant endormi, lui ayant fait ouïr par quelque subtil moyen une voix qui lui aurait commandé de tuer le roi. » (Palma Cayet: *Chroniq.*) « Pour exalter ce misérable qui était à la fois jeune, ardent, fanatique, dévot et visionnaire, on avait recours à toutes sortes de manœuvres. Pendant le jour, on ne cessait de présenter à son imitation l'histoire de Judith délivrant sa patrie par le meurtre d'Holopherne; pendant la nuit, ses supérieurs se présentaient à lui sous forme de fantômes et lui parlaient dans l'obscurité, troublant sa tête déjà échauffée par le jeûne et les superstitions. On a même prétendu que la duchesse de Montpensier s'était prostituée à lui pour achever de le décider. Ce dernier

fait, d'ailleurs sans preuves, n'a pas d'importance sérieuse. Quant aux *subtils moyens* employés par Bourgoïn pour exalter Jacques Clément, ils sont trop subtils pour être véritables et il est facile de voir qu'on a mis tout simplement à son actif, par pure ignorance, le délire et les hallucinations spontanés de son disciple. Ce qui ne l'a pas empêché de payer de sa vie cette complicité plus ou moins hypothétique.

Il est difficile, à une si grande distance et en l'absence de tout procès résultant de la mort immédiate de Jacques Clément, de se faire sur des questions aussi délicates, une opinion tout à fait exacte. Ce qui paraît certain, c'est que si le crime du moine régicide ne lui a pas été inspiré par les supérieurs de son ordre, parce qu'on n'inspire pas sa folie, ses hallucinations et son impulsion à un aliéné, ceux-ci n'ont pas caché, tout au moins, la joie qu'ils en éprouvaient. Si l'on s'en rapporte en effet aux historiens du temps, le clergé presque tout entier aurait acclamé la mort d'Henri III, appelant Jacques Clément enfant bienheureux, plaçant son portrait sur les Autels avec l'Eucharistie, les plus exaltés proposant même de lui élever une statue à Notre-Dame. « Le pape fit un beau discours, le mettant au-dessus de Judith et d'Eléazar, et conclut qu'un projet si glorieux n'avait pu être exécuté que par une conduite admirable de Dieu et un secours particulier de sa Providence » (de Thou).

Pour Pierre Barrière, c'est le père Varade, jésuite, qu'on accusa d'avoir conseillé le meurtre, et après l'attentat de Jean Châtel, lui-même élève des Jésuites, l'exaspération contre cet ordre devint telle qu'on ne douta plus de leur prépondérante complicité. On connaît le mot plus ou moins historique attribué à Henri IV sur les Jésuites après l'agression de Jean Châtel : « Fallait-il donc qu'ils fussent convaincus par ma bouche ? » (le

coup de couteau lui avait cassé une dent et fendu la lèvre.) Aussi le père Guéret, confesseur de Jean Châtel est-il banni à perpétuité et Jean Guignard, prestre et régent du collège, étranglé et brûlé en place de Grève. En même temps, le procès des Jésuites s'instruit, et ils sont chassés de France, après des débats contradictoires et un échange de mémoires, où les faits tiennent bien moins de place que les discussions théologiques sur le droit accordé par Dieu de tuer les rois.

Certes les doctrines régicides sont abominables et on ne saurait trop les condamner; mais outre qu'elles existaient déjà depuis des siècles, puisqu'on les retrouve jusque dans Cicéron, elles ne suffisent pas, à elles seules, à créer des régicides. Il y a loin de la théorie à la pratique et à supposer que les ouvrages comme celui de Mariana aient contribué à exalter certains esprits, on peut dire sans crainte de se tromper qu'un exemple populaire, comme celui de Judith ou de Brutus, fait plus dans la production de l'attentat que toutes les subtilités scholastiques d'un théologien. En un mot, tout s'est borné semble-t-il, à une approbation purement théorique et tacite, à une sorte de complicité morale, tandis que ce que l'on cherchait, ce que l'on voulait trouver quand même, c'était la complicité matérielle, le complot tramé en commun. Il faut se rappeler du reste que, tandis que les religieux étaient accusés d'inspirer et de favoriser les régicides, c'étaient précisément des religieux qui essayaient de détourner des régicides de leur dessein et qui, ne le pouvant, les dénonçaient. C'est ainsi que Pierre Barrière fut arrêté sur l'indication du père Séraphin, à qui il s'était ouvert. C'est ainsi que le père d'Aubigny, jésuite, à qui Ravaiillac avait fait part de ses visions lui avait répondu « que tout cela n'était que visions et rêveries et qu'il fallait manger de bons potages, retourner en son pays,

dire son chapelet et prier Dieu sans cesse pour en être délivré ». (Procès de Ravallac. Archives curieuses.) Tout cela ne ressemble pas à de la complicité.

Le régicide au sujet desquels les suppositions se sont le plus donné carrière est certainement Ravallac. On lui a attribué toutes sortes de complices : la Maison d'Autriche, le duc d'Épernon, la marquise de Verneuil, la reine Marie de Médicis, jusqu'au diable lui-même. L'hypothèse la plus admise a été celle qui consiste à voir dans Ravallac l'agent du duc d'Épernon. Michelet surtout a employé tout son talent à la défendre. En réalité, cette hypothèse ne repose sur rien et il est parfaitement établi aujourd'hui qu'elle constitue une erreur. La découverte du Procès de Ravallac qui figure maintenant d'après la version du Mercure français dans les Archives curieuses de l'histoire de France et d'après la version officielle dans le tome VI des Mémoires de Condé de Lenglet-Dufresnoy, où j'ai pu les consulter et les comparer, a réduit à néant les soupçons de Michelet, que parmi les contemporains Sully et l'Estoile avaient été les seuls à hasarder. Avec Fontenay-Mareuil, Pontchartrain, P. Matthieu, Voltaire, on ne doit voir dans Ravallac qu'un fanatique, qu'un *mélancholique*, auteur et exécuteur d'un dessein personnellement ignoré et, en dehors de son mobile de folie et de fureur religieuse, désintéressé (Lescure. Henri IV).

« Les causes de l'assassinat de Henri IV, dit Poirson dans son excellent ouvrage couronné par l'Institut, sont restés un problème en histoire pendant 250 ans. Ce problème, nous croyons l'avoir résolu et en grande partie par des documents qui n'ont vu le jour que de notre temps. Dans notre opinion arrêtée, Ravallac est le seul auteur de l'assassinat du roi ; il a seul conçu le forfait qu'il exécuta. Il appartient à cette race

d'hommes d'un esprit à la fois étroit et passionné, d'une raison malade, d'une âme atroce, chez lesquels la religion, la philosophie, la liberté se changent en poison, deviennent le principe de crimes capables de ruiner l'état et les lois, de déshonorer leur pays et leur siècle. Pour nous Ravailac est de la famille des Damiens, des Louvel, des deux forcenés qui dans ces dernières années ont attenté à la vie de la reine d'Espagne et de l'empereur d'Autriche. »

On ne saurait mieux conclure ni mieux dire à notre avis. Y aurait-il un dernier doute, que l'attitude de Ravailac mourant le ferait disparaître. On sait, en effet, que, comme on lui avait refusé l'absolution parce qu'il niait avoir des complices, il la demanda *à condition*, c'est-à-dire que l'absolution ne serait valable que s'il disait la vérité. Il l'obtint ainsi et certainement, il ne jouait pas la comédie si près de la tombe. Toutefois, cet argument n'a pas même suffi à certains historiens, à Henri Martin, notamment, qui dit à ce propos : « Il me semble que c'est méconnaître la perversion totale d'esprit comme de cœur à laquelle certaines doctrines, celle surtout des restrictions mentales, avaient amené de tels chrétiens, très capables d'entrer dans l'éternité un mensonge pieux à la bouche ». Comme dit Loiseleur, « ce n'est pas quand la chair fume sous les tenailles ardentes qu'un croyant si fervent qu'on puisse le supposer, se livre à de pareilles subtilités et joue au fin avec la justice divine ». Et il ajoute très judicieusement, comme Poirson : « On ne comprend Ravailac que si on le laisse dans sa sombre solitude, dans l'ardeur de son exaltation personnelle, en tête à tête avec ses visions, avec ses hallucinations, avec la trompette de guerre qu'il croyait sentir à sa bouche et les hosties qu'il voyait aux deux côtés de sa face. De tels criminels n'ont ni guides ni confidents; on ne les dirige



pas par l'intérêt; on ne les pousse qu'en exaltant leur aveugle fanatisme. » (Loiseleur. *Ravaillac et ses complices*. Paris, 1873).

Je pourrais insister longtemps sur ce sujet et montrer comment Damiens ayant servi chez les jésuites et chez un parlementaire, on rechercha la complicité des jésuites et du Parlement; comment on voulut voir la main des Girondins dans le meurtre de Charlotte Corday, des Bonapartistes dans celui de Louvel, etc., etc.; comment enfin toutes les fois qu'un régicide a lieu, on se refuse à croire à un acte individuel émané du délire et comment d'une façon pour ainsi dire instinctive, on s'attache à découvrir des complices qui, en réalité, n'ont jamais existé.

Aujourd'hui encore, malgré l'immense progrès des idées et les multiples enseignements de l'histoire, la croyance à une complicité secrète, chez les régicides, est restée aussi vivace que jamais. Dès qu'un attentat de ce genre est commis, les partis s'en rejettent, les uns sur les autres, la responsabilité et s'accusent mutuellement d'avoir armé le bras de l'assassin : c'est une magnifique occasion, pour eux, de s'entre-déchirer. Quant aux magistrats, ils essaient, par tous les moyens, d'arracher des aveux à l'inculpé et n'abandonnent pour ainsi dire la partie qu'au pied des marches de l'échafaud.

Je ne rappellerai pas les polémiques suscitées à propos de l'attentat d'Aubertin : elles sont encore trop récentes et trop près de nous pour qu'il soit permis d'y revenir.

Mais, veut-on savoir ce qui en a été pour les deux fanatiques qui ont tiré, dans ces dernières années, sur le roi d'Espagne, Alphonse XII ?

Juan Oliva Moncusi, d'abord. « Pendant tout le procès, Moncusi a nié avec une grande insistance qu'il eût des complices.

Sur tous les autres points, il a été très explicite, mais sur celui-là, il a toujours nié formellement, malgré l'habileté avec laquelle le juge a su tirer parti de ses contradictions. »

Le Tribunal, cependant, a son opinion faite et cette opinion se révèle de la façon la plus nette dans cet étrange considérant du jugement, que je m'en voudrais de ne pas placer sous les yeux du lecteur :

« Considérant que Juan Oliva Moncusi (1), absorbé dans la lecture d'écrits pervers de différents auteurs, tels que : Roque Barcia, Pi y Margall, Victor Hugo et autres écrivains exagérés en idées politiques ou sociales, a épousé les doctrines socialistes; que ces doctrines sont propagées en Espagne et que la Société Internationale existe dans notre pays clandestinement; que Juan Oliva avoue en faire partie et dit avoir lu tous les articles de journaux relatifs aux deux derniers attentats commis contre S. M. l'Empereur d'Allemagne... »

Ce n'est pas tout. N'ayant pu arracher des aveux à Oliva pendant sa vie, on va lui en prêter après sa mort. Dès le lendemain de son exécution, en effet, les journaux racontent que pendant les vingt-quatre heures de sa mise en chapelle, il a laissé échapper, à travers l'incohérence de son délire, je ne sais quelle histoire de complot absolument fantastique. C'est une lettre reçue par lui avec une palme en exergue et un dessin représentant un blanc et un nègre qui s'embrassent. C'est un rendez-vous mystérieux, un long trajet à pied, les yeux bandés; l'affiliation à une société secrète; un serment solennel d'obéissance, enfin, un ordre écrit de tuer le roi. Et une feuille, plus explicite, affirme que Moncusi, avant de mourir, a avoué qu'il faisait partie de l'Internationale, dont les membres avaient tenu

(1) J'ai omis de dire à propos de la Jeunesse des régicides que Moncusi avait 22 ans et Otero 19 ans au moment de l'attentat.

une séance importante et mystérieuse à laquelle Moncusi avait assisté et où, peut-être, l'attentat contre le roi avait été décidé. Ce journal ajoute, pour dissiper toute hésitation, que Moncusi recevait *deux pesetas* par jour de l'Internationale.

D'un autre côté, le confesseur de Moncusi a deux audiences du roi après l'exécution. On en déduit qu'il a été chargé des dernières révélations du régicide et le *Figaro* publie un télégramme d'Espagne affirmant le fait. Le confesseur de Moncusi, dans une lettre parue dans *El Siglo Futuro*, se voit forcé de démentir cette nouvelle et d'affirmer qu'il est allé voir sa Majesté pour lui demander, au nom de Moncusi, pardon du crime commis sur sa personne, mais rien de plus.

Pour Juan Otero Gonzalès, les choses se passent de même. « Le duc de Sexto, intendant général du Palais, a, jusqu'aux derniers moments, de longues entrevues avec le condamné, pour rechercher, dans les derniers replis de sa conscience, les mobiles de l'attentat. Mais, celui-ci, dit la feuille à qui j'emprunte ce détail, n'a rien révélé qui put laisser supposer qu'il avait agi avec discernement ou dans un but arrêté au profit de partis politiques. Otero était un fou. » — Ce mot, en effet, dit tout.

Je le répète donc, chez les fanatiques que j'ai en vue ici (1) et sauf de rares exceptions, l'attentat est l'acte d'un seul. Il a été conçu, médité et accompli par le régicide, comme se conçoit, se médite et s'accomplit un acte d'aliéné.

Me voilà arrivé au terme de cette étude, dans laquelle j'ai eu surtout pour vue de déterminer les principaux caractères psychologiques et cliniques des régicides, tels qu'ils résultent

(1) J'insiste encore sur ce point que nous étudions ici des individualités et non des collectivités. Il ne peut donc être question d'associations politiques. Ce serait une nouvelle étude à faire et tout à fait à part.

de leur examen comparatif, dans l'histoire et dans le présent. Cette étude, en montrant ce que sont ces êtres, et quels mobiles les font agir, pourra être de quelque utilité, je l'espère, dans l'appréciation médico-légale des attentats futurs. Mais elle nécessite, à ce point de vue, une conclusion pratique, et c'est par là que je veux terminer.

## § X

### CONCLUSIONS MÉDICO-LÉGALES

Que doit-on faire des régicides ?

Autrefois, et malgré la vague idée qu'on avait de leur folie, on les condamnait, comme on l'a vu, au supplice le plus horrible, celui des parricides, non-seulement dans le but de les punir, mais aussi pour faire un exemple. Plus près de nous, les rois ont été tentés, à diverses reprises, d'user d'indulgence en faveur de leur état d'esprit. C'est ainsi que, d'après Michelet, Louis XV eut un instant l'idée de faire enfermer Damiens. C'est ainsi que Napoléon eût voulu faire grâce à Staaps. « Vous allez voir, dit Bonaparte, que c'est un malheureux atteint de folie ou d'imbécillité. » L'empereur penchait, dit-on, vers la clémence, mais son entourage militaire insista fortement sur la nécessité de contenir par un exemple, les dispositions de la jeunesse allemande ». Pour la Sahla, Napoléon tint bon, et se contenta de le faire enfermer à Vincennes, d'où il ne sortit du reste quelques années après, que pour projeter un nouvel attentat. Le souverain avait dicté cette note assez curieuse en marge du rapport qui lui fut transmis par le ministre Rovigo ;

« Il ne faut pas ébruiter cette affaire afin de n'être pas obligé de la finir avec éclat. L'âge du jeune homme est son excuse; on n'est pas criminel d'aussi bonne heure lorsqu'on n'est pas né dans le crime. Dans quelques années, il pensera autrement, et on serait au regret d'avoir immolé un étourdi et plongé une famille estimable dans un deuil qui aurait toujours quelque chose de déshonorant. Mettez-le à Vincennes, faites-lui donner les soins dont il paraît que sa tête a besoin, donnez-lui des livres, faites écrire à sa famille et laissez faire le temps; parlez de cela avec l'archichancelier qui est un bon conseil » (*Mémoires de Rovigo*, t. V, p. 100).

Louis-Philippe désirait également gracier Alibaud, et il se contenta d'envoyer Meunier en Amérique. Napoléon III eut voulu agir de même à l'égard d'Orsini. Quant aux régicides récents, Oliva, Otero, Passanante, Guiteau, Galeote, Hillairaud, ils ont, malgré leur trouble d'esprit, été condamnés à des peines plus ou moins sévères. Il est vrai que les médecins eux-mêmes, trompés par leur apparente lucidité et influencés, il faut bien le dire, par la nature de l'attentat, s'étaient chaque fois trouvés en désaccord sur leur compte et avaient hésité à les déclarer aliénés : ne voyant pas que c'étaient des êtres à part, dont le vrai caractère et la vraie place dans le cadre pathologique ne pouvaient être déterminés et appréciés que par une étude comparative et approfondie des uns avec les autres (1).

Quoi d'étonnant, après cela, si, malgré les éloquents protestations des défenseurs, les juges ont appliqué à ces malheureux toute la sévérité des lois et si les monarques eux-mêmes ont été impuissants à leur faire grâce ?

La science et l'humanité abdiquant leurs droits, il ne reste

(1) Caporali est actuellement soumis à l'examen des médecins aliénistes. Puisse l'accord des experts se faire à son endroit.

plus que la *raison d'Etat*, cette chose aveugle et implacable devant laquelle tout doit céder et disparaître.

Sans elle, Oliva eût été gracié, sans aucun doute. « On aurait vu avec satisfaction, dans toutes les sphères de la société espagnole, un *indulto* royal ; mais il paraît que M. Canovas del Castillo a fait prévaloir la *raison d'Etat* auprès du jeune monarque et que les répugnances de ce dernier ont été vaincues par la considération qu'évoquait le même ministre. Le principal argument de M. Canovas était que l'empereur Guillaume n'avait pas fait grâce à Hoedel et que, pour ce motif, un *indulto* pourrait paraître, aux yeux de certains, comme un blâme indirect à l'adresse du puissant souverain allemand. »

Pour Otero, mêmes difficultés. « Le Roi et la Reine auraient voulu lui faire grâce, mais le Conseil des Ministres, après deux heures d'examen, a décidé, à l'unanimité, qu'il ne pouvait conseiller au Roi de le gracier... La Reine et la princesse des Asturies font de vives instances pour obtenir du roi la grâce d'Otero, mais le Cabinet a dû obéir à la *raison d'Etat* et à des considérations de politique étrangère. »

Et voilà comment des malades, comme Oliva, Otero, Passanante, Guiteau, Hillairaud, Galeote ont été condamnés pour un attentat dont ils n'étaient certainement pas responsables !

Si cette affirmation paraissait hasardée, si malgré les nombreuses preuves cliniques que nous avons déjà données du trouble mental des régicides, il était possible de conserver encore quelque hésitation à cet endroit, un dernier fait suffirait à lever tous les doutes : c'est le suivant.

La plupart des régicides ont, comme on sait, payé de leur vie leur impulsion morbide et bien peu ont échappé à la mort infamante des criminels. Or, que sont devenus ces tristes privilégiés !

La Sahla, après deux tentatives avortées de régicide, se jette à l'eau dans un accès de délire et finit ses jours à l'hôpital, atteint de fièvre ataxique lente nerveuse, c'est-à-dire d'affection mentale bien caractérisée.

Galeote, aussitôt après sa condamnation, voit sa folie se changer en véritable fureur. « Il a, dit le journal, des attaques de nerfs presque constantes. Il pousse des cris terribles dans sa cellule. Il chante et prêche pendant une grande partie de la journée. Quand il se croit interrompu par l'auditoire qu'il harangue du haut d'une table, il crie : « Laissez-moi expliquer la parole divine, n'interrompez pas ! » Quand il est harassé, fatigué, ne pouvant plus parler, il tombe dans une léthargie de courte durée et recommence à discourir. » Son état devient tellement net, qu'à la suite d'un nouvel examen médical, pratiqué sur les instances du défenseur, il est enfin interné dans un asile d'aliénés.

Et Passanante, veut-on savoir ce qu'il est devenu après dix ans écoulés ? Le docteur Virgilio va nous le dire, d'une façon aussi précise qu'éloquente : « Par une étrange et singulière contradiction, de régénérateur du monde qu'il se croyait, il est tombé dans la plus sombre et la plus dégradante démence. D'après ce que m'ont rapporté des témoins oculaires, c'est en vain qu'on chercherait sur son front la lueur d'une pensée ; il est indifférent à sa position actuelle, sans besoins, sans volonté, sans espoir, sans affection, sans souffrance... Il y a plus : il a perdu tout sentiment de pudeur et de personnalité, et finalement, jusqu'à la simple idée instinctive du choix de sa nourriture : il pétrit et mange ses propres excréments ! Pourtant, cruelle ironie, le directeur de Portoferraio, qui l'inscrit toujours au nombre de ses *forçats*, scrupuleusement fidèle à la lettre de la loi, perpétue la comédie ridicule de deux gardiens

commis de nuit et de jour à la surveillance de celui qui vit encore, il est vrai, mais d'une vie qui semble déjà à la veille de son déclin ». (1) — Voilà ce qu'est devenu le trop célèbre criminel de la *Carriera grande* ! Voilà ce que deviennent les régicides, lorsqu'ils survivent, car je ne doute pas qu'Hillairaud, dont le sort actuel m'est inconnu, ne finisse lui-même un jour comme Galeote, Passanante et la Sahla !

Cela étant, je le répète, que doit-on faire des régicides ?

Il n'est pas admissible que, dans une question de ce genre, on se préoccupe avant tout de l'idée de faire un exemple. D'ailleurs, l'histoire est là pour prouver que le supplice d'un régicide n'a jamais arrêté la main d'un régicide, bien au contraire, car c'est avant tout la gloire du martyr que recherchent ces fanatiques, et comme ils le disent avec raison : « Les idées s'arrosent avec du sang ». D'autre part, faire grâce n'est guère plus efficace à ce point de vue : le fait de la Sahla suffit à l'établir. La plupart des régicides, interrogés, ont affirmé qu'ils recommenceraient, si c'était à refaire.

Dans ces conditions, il convient de se placer sur le terrain purement scientifique et de juger comme toujours non pas le crime, mais le criminel.

Or, que nous apprend la science à ce point de vue ?

(1) Après l'extrait de ce mémoire paru en janvier dans les *Archives d'Anthropologie Criminelle*, j'ai reçu du professeur Tamburini, le célèbre aliéniste italien, une lettre m'informant que Passanante a été transféré, à la fin de mai 1889, dans le manicomme criminel de l'*Ambrogiana*, en suite d'un examen médico-légal, pratiqué par les professeurs Biffi et Tamburini sur l'ordre du Ministre de l'Intérieur.

J'ai remercié mon honorable confrère de sa précieuse rectification dont je lui sais d'autant plus de gré qu'elle confirme l'état actuel de Passanante. Mais je ne puis m'empêcher de faire remarquer, d'une part, que c'est peut-être grâce au bruit fait par la brochure du docteur Virgilio autour de Passanante que le sort de ce malheureux a enfin changé et que, d'autre part, les médecins qui viennent de conclure actuellement à sa folie et à son internement, étaient précisément au nombre des premiers experts qui, il y a dix ans, avaient conclu à l'absence d'hérédité et de folie chez le célèbre régicide italien.



Elle nous montre, comme nous venons de le voir, que les régicides sont des désharmoniques ou des dégénérés héréditaires, à tempéramment mystique, qui, égarés par un délire politique ou religieux compliqué parfois d'hallucinations, se croient appelés au double rôle de justiciers et de martyrs, et, sous l'empire d'une obsession à laquelle ils ne sont pas libres de résister, en arrivent à frapper un grand de la terre au nom de Dieu ou de la patrie.

Elle nous montre en un mot que ces individus sont des anormaux, généralement des mattoïdes ou demi-fous, et que, s'ils deviennent criminels, c'est uniquement parce qu'ils sont malades.

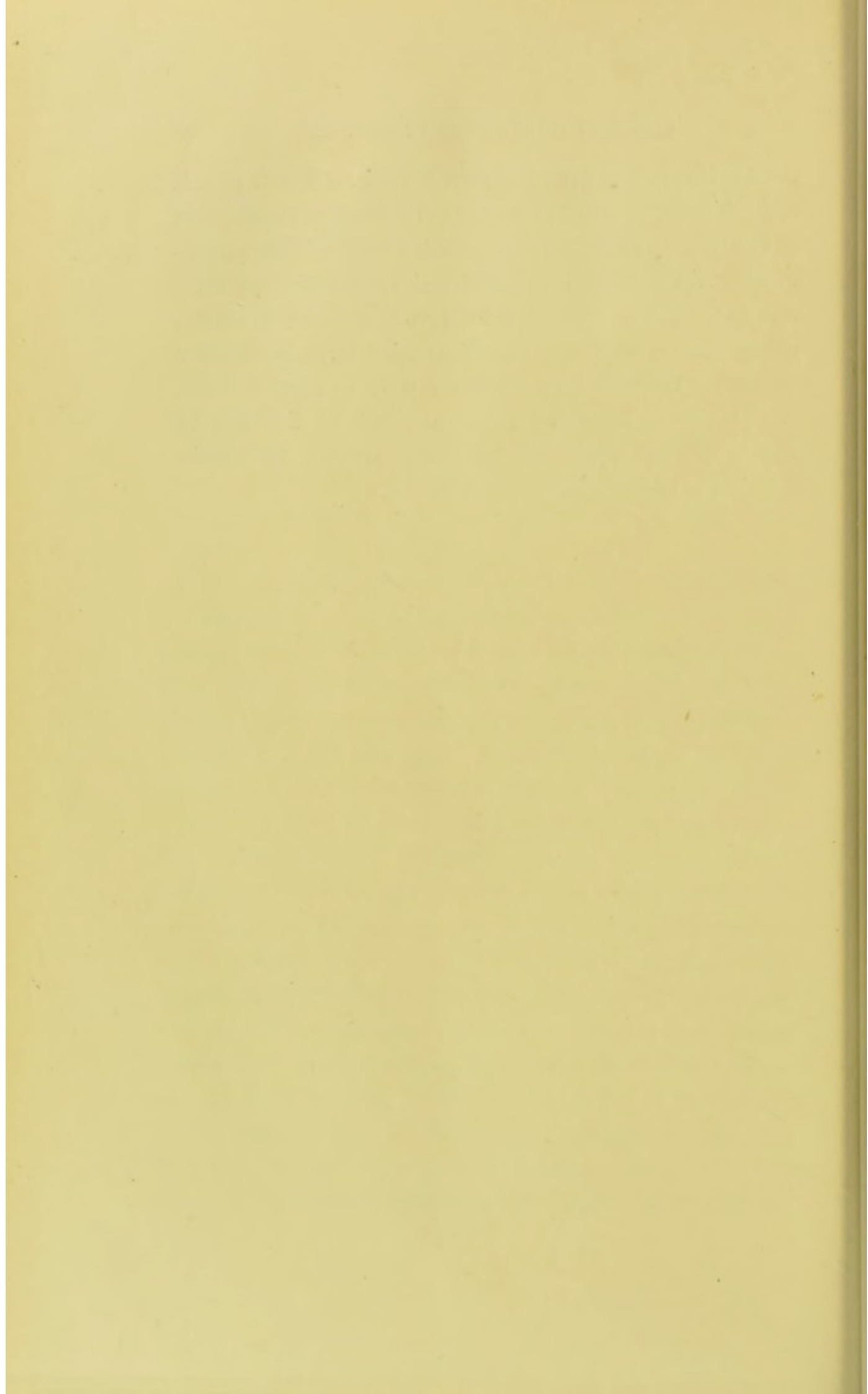
Dès lors, la conclusion est facile à tirer dans tous les cas.

Lorsque le régicide est manifestement délirant et halluciné, comme Jacques Clément, Ravailac, Staaps, Guiteau, etc., l'hésitation n'est pas permise et l'internement dans un asile d'aliénés est une mesure qui s'impose. C'est là d'ailleurs, ce que redoute le plus le régicide; un pareil traitement brise son orgueil, parce qu'il considère comme une honte d'être traité en fou, lui, héros et martyr. Si l'on voulait un exemple, ce serait assurément là le meilleur.

Quant aux autres régicides, à ceux que Laschi appelle des régicides par passion et qui sont en réalité des malades, bien qu'à un moindre degré, c'est du cas particulier qu'il convient avant tout, de s'inspirer. En thèse générale, ces individus étant des déséquilibrés et leur acte un acte anormal qui montre combien ils peuvent être dangereux pour la société, la solution la plus conforme aux données de la science et à l'intérêt public, consisterait à les placer pour le temps nécessaire et avec les garanties médico-judiciaires légales, dans l'un de ces asiles d'aliénés criminels dont certains pays comme l'Écosse

et l'Angleterre sont depuis longtemps dotés, et que la grande majorité des spécialistes réclament en France et en Italie comme un intermédiaire indispensable entre la prison et l'asile proprement dit. Ainsi cesseraient à tout jamais ces controverses et ces conflits qui divisent depuis tant d'années la science et la justice, controverses et conflits qui ont pour résultat, dans un siècle comme le nôtre, de livrer au dernier supplice un régicide aliéné, ou de le jeter à perpétuité dans une prison où il donne au monde le triste spectacle d'un forçat parvenu au dernier degré de la dégradation et de la démence.

---



## TABLE DES MATIÈRES

---

### I

#### INTRODUCTION

- 1° Un mot d'historique de la question, p. 7. — 2° Division des régicides, p. 9. — 3° Les faux régicides, p. 12. — 4° Les fous régicides ou les régicides d'occasion, p. 15.

### II

#### LES RÉGICIDES TYPES

- I. — *Caractères généraux* : 1° Constitution, p. 17. — 2° Antécédents, p. 19. — Age, p. 24.
- II. — *Tempérament d'esprit* : 1° Mysticisme héréditaire, p. 26. — 2° Emportements mystiques, p. 30.
- III. — *Etat mental* : 1° Délire mystique (mission, martyr, lucidité), p. 32. — 2° Hallucinations, p. 38. — 3° Délire de persécution antérieur, p. 43.
- IV. — *Attentat* : 1° Préméditation, obsession et lutte, p. 49. — 2° Invocation à Dieu, p. 54. — 3° Exécution, p. 55.
- V. — *Suicide* : 1° Suicide après l'attentat, p. 56. — 2° Suicide en dehors de l'attentat, p. 59. — 3° Suicide indirect, p. 60.
- VI. — *Attitude après l'attentat* : 1° Orgueil et vanité ; Recherche de la gloire, p. 62. — 3° Courage et stoïcisme dans les supplices, p. 63.
- VII. — *Analogies avec les criminels mattoïdes* : 1° Délits antérieurs, p. 66. — 2° Caractères des écrits, p. 69. — 3° Amour de la déclamation, p. 72.
- VIII. — *Causes* : 1° Causes prédisposantes (dégénérescence héréditaire), p. 75. — 2° Causes occasionnelles (événements, imitation, influence des livres et des journaux, milieu ambiant), p. 75. — 3° Les régicides d'aujourd'hui, p. 78.
- IX. — *Complicité* : Erreurs historiques (Jacques Clément, Pierre Barrière, Jean Châtel, Ravailac, Damiens, Charlotte Corday, Louvel, etc.) p. 82.
- X. — *Conclusions médico-légales*, p. 91.

